



## Document de recherche

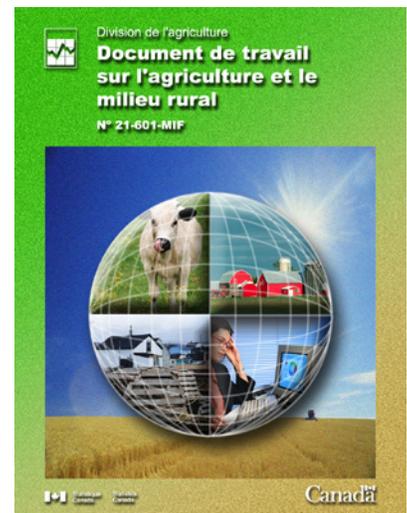
# Définitions de « rural »

par Valerie du Plessis, Roland Beshiri, Ray D. Bollman  
et Heather Clemenson

Division de l'agriculture  
Immeuble Jean-Talon, 12<sup>e</sup> étage, Ottawa, K1A 0T6

Telephone: 1 800-465-1991

*Toutes les opinions émises par les auteurs de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.*



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada



**Statistique  
Canada**  
Division de l'agriculture

**Série de document de travail sur l'agriculture et le milieu rural  
Document de travail n°61**

**Définitions de « rural »**

**Document produit par**

Valerie du Plessis, Roland Beshiri et Ray D. Bollman  
Section de la recherche et analyse des données rurales, Division de l'agriculture,  
Statistique Canada

Heather Clemenson  
Secrétariat rural, Agriculture et Agroalimentaire Canada

**Statistique Canada, Division de l'agriculture  
Immeuble Jean Talon, 12<sup>e</sup> étage  
Parc Tunney  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6**

**Décembre 2002**

**L'analyse et l'interprétation des données sont la responsabilité de l'auteur et non celle de  
Statistique Canada.**



**Statistique  
Canada**  
Division de l'agriculture

Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural  
Document de travail n° 61

## **Définitions de « rural »**

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, 2002.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du Marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0T6.

Décembre 2002

N° 21-601-MIF au catalogue

Périodicité : Occasionnelle

Ottawa

This Publication is available in English upon request (Catalogue no. 21-601-MIE)

---

### **Note de reconnaissance**

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

## Résumé

Plusieurs définitions du terme « rural » peuvent être utilisées à des fins d'analyse nationale et provinciale à partir des bases de données de Statistique Canada. Nous en comparons six dans le présent document. Chacune fait intervenir des critères différents (taille de la population, densité de la population et contexte) auxquels sont associées des valeurs seuils différentes. La taille des unités territoriales (unités de base) qui entrent dans chaque définition est également variable.

Ainsi, le choix que fait l'analyste d'une définition du terme « rural » revêt une grande importance. Les dénombrements de la population rurale diffèrent selon la définition utilisée : même si les données dégagées étaient les mêmes, les personnes caractérisées comme « rurales » variaient. En général, toutes les définitions ont mené à des conclusions analytiques semblables (la population rurale avait des taux d'emploi et des revenus inférieurs à la moyenne canadienne), mais le poids de chaque caractéristique varie selon les définitions de la ruralité.

Nous recommandons donc aux analystes de tenir compte de la portée d'une question « rurale » — locale, communautaire ou régionale — avant de choisir une définition, car cette question influera sur l'unité territoriale et la définition sur lesquelles s'étiera l'analyse.

Nous incitons en outre les analystes à porter attention aux aspects géographiques les plus pertinents pour la question à l'étude — taille de la population, densité de population, contexte du marché du travail ou du peuplement — et à privilégier une définition en conséquence.

Plutôt que d'employer une des définitions déjà existantes, les analystes pourraient aussi attribuer un (ou plusieurs) « degré de ruralité » à chaque unité territoriale en fonction du débat de politique ou de l'enjeu infranational en cause. Ils pourraient également croiser deux définitions de la ruralité pour concentrer l'analyse sur une sous-population rurale en particulier.

### **Notre recommandation**

Nous suggérons vivement aux analystes de choisir la définition en fonction de la question à étudier, mais si nous avons à recommander une définition comme point de départ ou de comparaison à qui veut comprendre la population rurale canadienne, nous opterions pour la définition « **régions rurales et petites villes** ». Elle détermine la population qui habite dans des villes et des municipalités situées en dehors de la zone de navettage des grands centres urbains (c'est-à-dire en dehors de la zone de navettage des agglomérations comptant 10 000 habitants ou plus).

## Table des matières

<b>Résumé .....</b>	<b>1</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>2</b>
<b>1.0 Introduction.....</b>	<b>4</b>
1.1 Plan de recherche .....	4
<b>2.0 Six définitions possibles de « rural » .....</b>	<b>6</b>
2.1 Unités de base de la caractérisation d'un lieu comme rural .....	6
2.2 « Régions rurales » de recensement .....	8
2.3 « Régions rurales et petites villes » (RRPV).....	8
2.3.1 Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) .....	10
2.4 Définitions de « rural » selon l'OCDE.....	11
2.4.1 « Communautés rurales » selon l'OCDE .....	12
2.4.2 « Régions essentiellement rurales » selon l'OCDE .....	13
2.5 « Régions non métropolitaines » (codes de Beale modifiés) .....	13
2.6 « Codes postaux ruraux ».....	16
2.7 Commentaires et résumé.....	17
<b>3.0 Importance de la définition .....</b>	<b>20</b>
3.1 Variation de la taille de la population « rurale » .....	20
3.2 Variation de la caractérisation « rurale » selon les définitions.....	23
3.2.1 Exemples de chevauchement et de non-chevauchement démographiques.....	23
3.2.2 Résumé des chevauchements démographiques.....	26
3.3 Différences de caractéristiques socioéconomiques .....	27
3.3.1 Exemples de différences entre la population des « régions rurales » de recensement et celle des RRPV .....	28
3.3.2 Variation des caractéristiques des populations « rurales » selon les totalisations croisées .....	31
3.3.3 Résumé des niveaux des indicateurs pour les six définitions.....	33
<b>4.0 Recommandations pour le choix d'une définition de « rural ».....</b>	<b>34</b>
4.1 Prise en compte de la portée géographique de la question « rurale » à étudier .....	34
4.2 Prise en compte des aspects géographiques de la question « rurale » à étudier .....	36
4.3 Autres possibilités .....	37
4.3.1 Attribution de « degrés de ruralité ».....	37
4.3.2 Recoupement de deux définitions .....	38
<b>5.0 Résumé et conclusions.....</b>	<b>39</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>41</b>

## Liste des figures

Figure 1 : Unités de base d'une caractérisation de lieux comme « ruraux » à Statistique Canada.....	7
Figure 2 : Cadre territorial d'analyse des données « rurales » à l'OCDE.....	12

Figure 3 : La population « rurale » canadienne varie de 22 % à 38 % en proportion de toute la population, 1996 .....	20
Figure 4 : Chevauchement démographique des catégories « régions rurales » de recensement et « régions rurales et petites villes », Canada, 1996 .....	24
Figure 5 : Chevauchement démographique des « régions rurales » de recensement et des « régions essentiellement rurales » selon l'OCDE, Canada, 1996.....	25
Figure 6 : Chevauchement démographique des « régions rurales et petites villes » et des « régions essentiellement rurales selon l'OCDE », Canada, 1996.....	26
Figure 7 : Revenu familial moyen de la population des « régions rurales » de recensement et des « régions rurales et petites villes », Canada, 1996 .....	30
Figure 8 : Fréquence de faiblesse du revenu dans la population des « régions rurales » de recensement et des régions rurales et petites villes, Canada, 1996.....	30
Figure 9 : Taux de navettage (franchissement d'au moins une limite municipale) chez la population des « régions rurales » de recensement et des « régions rurales » et petites villes, Canada, 1996.....	31
Figure 10 : Quatre populations issues d'un croisement des définitions « régions rurales » de recensement et RRPV .....	39

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Codes de Beale modifiés pour l'analyse non métropolitaine au Canada.....	14
Tableau 2 : Définitions possibles de « rural ».....	19
Tableau 3 : Classement des provinces et des territoires de la plus grande (1) à la plus petite (13) proportion de la population « rurale » canadienne pour chaque définition de « rural » .....	21
Tableau 4 : Tableau récapitulatif des résultats d'une totalisation croisée des populations des RRPV et des régions non métropolitaines en Ontario et au Québec.....	22
Tableau 5 : Degré de chevauchement démographique pour les définitions possibles de « rural », Canada, 1996 .....	27

## Annexes

Les annexes énumérées ci-dessous sont accessible dans le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) sous *Nos Produits et services*, puis *Documents de recherche (gratuits)* et *Agriculture*.

Annexe A – Historique de la définition des « régions urbaines » et des « régions rurales »

Annexe B – Cartes des définitions possibles de « rural »

Annexe C – Une vision des aspects de la « ruralité »

Annexe D – Population « rurale » selon les définitions pour le Canada, les provinces et les territoires

Annexe E – Chevauchement démographique des définitions de « rural » pour le Canada, les provinces et les territoires

Annexe F – Résultats des indicateurs pour les définitions en totalisation croisée

Annexe G – Tableaux des indicateurs selon les définitions pour le Canada

Annexe H – Codes locaux et régionaux de l'OCDE pour le Canada, 1996

Annexe I – Codes de Beale révisés pour l'analyse non métropolitaine au Canada

## 1.0 Introduction

Souvent, les analystes de la politique rurale posent d'abord la question suivante : « *Quelle est la taille de la population rurale?* » Nous leur répondrions : « *Cela dépend de la problématique que vous étudiez. Pourquoi posez-vous la question?* »

Il importe de répondre à cette seconde question, car on compte plusieurs définitions possibles du terme « rural » pour une analyse des politiques nationale ou provinciale au Canada. La difficulté est de juger de la définition à employer.

Voici des exemples de définitions par lesquelles les chercheurs ont délimité la « population rurale » dans les bases de données de Statistique Canada :

- « régions rurales » de recensement;
- « régions rurales et petites villes » (RRPV) et « zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement » (ZIM);
- « communautés rurales » selon l'OCDE<sup>1</sup>;
- « régions essentiellement rurales » selon l'OCDE;
- « régions non métropolitaines » (codes de Beale modifiés);
- codes postaux « ruraux ».

L'objectif du présent document est de montrer les chevauchements et les différences entre ces six définitions qui s'offrent aux analystes, afin qu'ils puissent faire des choix plus éclairés.

### 1.1 Plan de recherche

D'abord, nous décrivons et comparons les unités de base, les critères géographiques et les valeurs seuils entre les régions rurales et les régions urbaines que comprennent les six définitions énumérées.

Nous posons ensuite la question : « *La définition employée en recherche et en analyse des politiques sur la ruralité importe-t-elle?* » La réponse est formulée en trois parties :

**Question fondamentale :**

*La définition importe-t-elle?*

- **Taille de la population « rurale » :** Nous comparons la taille de la population « rurale » du Canada, des provinces et des territoires selon les diverses définitions.
- **Chevauchement démographique :** Nous déterminons le degré de chevauchement démographique entre les diverses définitions en regroupant celles-ci en 12 paires, en appariant chaque définition possible avec les autres<sup>2</sup> et en croisant les populations

<sup>1</sup> L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) compte 29 pays membres. Pour mieux se renseigner à ce sujet et obtenir la liste de ces pays, voir <<http://www.ocde.org>>.

<sup>2</sup> Il a été impossible d'apparier la définition codes postaux « ruraux » avec les deux définitions de l'OCDE ou la définition « régions non métropolitaines » à cause des limites du fonds d'information et des inexactitudes de l'appariement des codes postaux ruraux et des régions rurales de recensement.

« rurales » dégagées par les définitions de chaque paire à la fois à l'échelon national et à l'échelon provincial et territorial.

- **Indicateurs socioéconomiques :** Nous comparons plusieurs indicateurs socioéconomiques fondamentaux à l'échelle nationale pour les six définitions, ainsi que les résultats obtenus dans l'application de ces indicateurs aux populations en chevauchement démographique ou non selon les croisements déjà mentionnés, toujours à l'échelle nationale.

D'après les résultats de cette recherche, *quelles sont nos recommandations aux analystes ayant à choisir une définition du terme « rural »?* Nous répondons à la fin de notre exposé et proposons une stratégie de sélection en fonction de la portée et des aspects géographiques de la question à étudier. De plus, nous suggérons deux autres possibilités; plutôt que de retenir une des définitions existantes, l'analyste pourrait :

- attribuer des *degrés de ruralité* aux unités territoriales concernées par le débat de politique ou de l'enjeu de développement infranational;
- *recouper* deux définitions.

**Source des données :** Les données présentées dans l'ensemble de ce document proviennent de totalisations spéciales des données du questionnaire complet du Recensement de la population de 1996 pour la population de ménages privés, c'est-à-dire des particuliers qui occupent des logements privés. On se trouve à exclure les personnes résidant à l'étranger et les pensionnaires d'établissements institutionnels.

## 2.0 Six définitions possibles de « rural »

On a beaucoup écrit au sujet de la ruralité. Les ouvrages consacrés à la question sont nombreux et variés. On se demande depuis longtemps si la ruralité est une *notion géographique* se prêtant à une délimitation sur une carte ou encore une *représentation sociale* d'une communauté d'intérêts, d'une culture et d'un mode de vie<sup>3</sup>.

Dans la présente étude, il sera surtout question des caractérisations géographiques de la ruralité. Dans les études géographiques, les définitions et les discussions abondent au sujet du sens à donner au terme « rural ». S'agit-il, par exemple, d'une forme géographique distincte de celle qui caractérise le terme « urbain » et qui peut se constater par des mesures de taille ou de densité de population sur un certain territoire? S'agit-il d'un continuum « rural-urbain » qui se définit par des liens fonctionnels entre les gens et les lieux? Dans quelle mesure le contexte régional est-il déterminant dans un exercice de délimitation rurale?

Dans cette section, nous décrivons d'abord les unités de base géographiques et comparons ensuite les traits distinctifs des six définitions possibles du terme « rural ».

### 2.1 Unités de base de la caractérisation d'un lieu comme rural

L'analyse géographique de données d'enquête se trouve plus ou moins limitée par l'organisation des fichiers d'une base de données. Dans la base de données du recensement, par exemple, les analystes peuvent extraire l'information selon un certain nombre d'unités territoriales types (Statistique Canada, 1999a, p. 187). Chacune d'entre elles devient une « unité de base » de la caractérisation du lieu. Comme notre propos est la caractérisation géographique de la ruralité, une population sera « rurale » si elle occupe une unité territoriale caractérisée comme rurale<sup>4</sup>.

Toutes les définitions que nous abordons sauf une s'appuient sur les unités territoriales de la hiérarchisation géographique des données du recensement. La plus petite des unités territoriales ou des unités de base est le groupe de ménages dont un recenseur fait le dénombrement, ce que l'on appelle un *secteur de dénombrement* ou SD (figure 1). Les SD peuvent être des *localités désignées* (LD), c'est-à-dire de petites localités non constituées, ou des *subdivisions de recensement* (SDR), c'est-à-dire des localités constituées et des municipalités. Il peut aussi y avoir regroupement de SDR en *subdivisions de recensement unifiées* (SRU). En général, on se trouve à réunir dans une SRU une SDR plus petite et plus urbaine (petite ville ou village) et une SDR plus grande et plus rurale pour ainsi situer une ville ou une municipalité dans un contexte plus large. Une dernière unité de base plus étendue est la *division de recensement* (DR) qui peut être, par exemple, un comté de l'est du Canada.

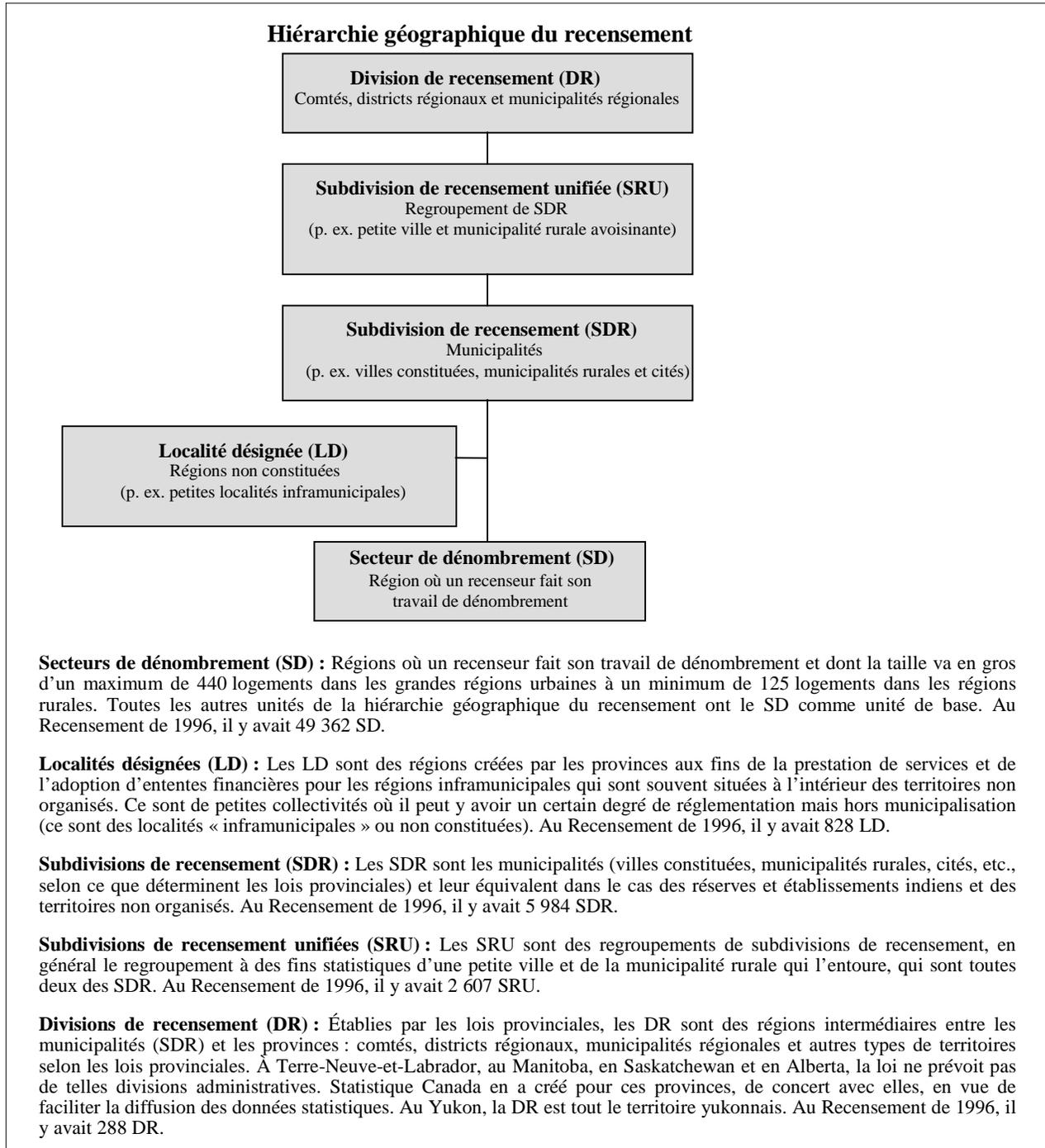
---

<sup>3</sup> Voir, par exemple, dans Halfacree (1993) et Shucksmith (1994) un résumé de ce débat et une argumentation pour une représentation sociale de la ruralité.

<sup>4</sup> Dans le présent document, notre point de mire est la caractérisation des lieux comme « ruraux ». Les mêmes unités de base peuvent servir à d'autres caractérisations de lieux comme la destination touristique, l'écosensibilité ou la dépendance à l'égard de l'industrie manufacturière, entre autres.

À mesure qu'on s'élève dans cette hiérarchie des unités territoriales, on passe de la « localité » à la « communauté », puis à la « région ».

**Figure 1 : Unités de base d'une caractérisation de lieux comme « ruraux » à Statistique Canada, 1996**



*Source :* Statistique Canada, 1999a.

## 2.2 « Régions rurales » de recensement

Dans le *Dictionnaire du recensement de 1996*, on définit les « régions rurales » comme « des régions ayant une population clairsemée, situées à l'extérieur des régions urbaines » (Statistique Canada, 1999a, p. 240). On délimite principalement les régions urbaines par une analyse de taille et de densité de population aux niveaux des SDR, des LD et des SD<sup>5</sup>. Elles doivent compter au moins 1 000 habitants et leur densité de peuplement au kilomètre carré doit être de 400 personnes ou plus selon les données du recensement de la population précédent. Pour obtenir la liste complète des règles de délimitation des régions urbaines, voir (Statistique Canada, 1999a, p. 239 à 240).

Puisqu'elles sont le résidu de l'exercice de délimitation des régions urbaines, les « régions rurales » comprennent la population qui demeure à l'extérieur des régions comptant 1 000 habitants ou plus ou à l'extérieur des régions comptant 400 personnes ou plus au kilomètre carré. Ensemble, régions rurales et urbaines forment tout le territoire canadien.

### Régions rurales de recensement

- **Taille de la population :** Population habitant à l'extérieur des régions comptant 1 000 habitants ou plus. *OU*
- **Densité de la population :** Population habitant à l'extérieur des régions dont la densité de peuplement au kilomètre carré est de 400 habitants ou plus.
- **Unités de base :** SD

Statistique Canada publie des données sur les régions rurales et urbaines depuis le premier recensement tenu au pays en 1871, c'est-à-dire quatre ans après la Confédération. Les données de recensement reposant sur les définitions actuelles de ces régions existent depuis 1961. Voir à l'annexe A une description de l'évolution de ces définitions depuis 1931.

## 2.3 « Régions rurales et petites villes » (RRPV)

### « Régions rurales et petites villes » (RRPV)

- **Contexte du marché du travail :** Population demeurant à l'extérieur de la zone de navettage des centres urbains plus importants (de 10 000 habitants ou plus).
- **Taille et densité de la population :** Les RRPV comprennent les régions urbaines de moins de 10 000 habitants et les régions rurales situées en dehors des zones de navettage des centres urbains plus importants (de 10 000 habitants ou plus).
- **Unités de base :** SDR

La catégorie des régions rurales et petites villes (RRPV) désigne la population demeurant en dehors des zones de navettage des grands centres urbains, c'est-à-dire en dehors des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) (Mendelson et Bollman, 1998).

<sup>5</sup> Jusqu'à un certain point, la *distance* et l'*utilisation du sol* sont aussi des facteurs de délimitation des régions urbaines. Les régions qui, par exemple, ne respectent pas les valeurs seuils types sont caractérisées comme « urbaines » lorsque :

- la distance par la route entre deux régions urbaines est de moins de 2 kilomètres; ou
- la différence de superficie terrestre entre une concentration de population urbaine et la SDR (ou la LD) qui la contient est de moins de 10 kilomètres carrés;
- les régions en question sont des zones commerciales ou industrielles, des gares de triage, des parcs, des aéroports ou des cimetières désignés comme urbains aux recensements précédents (Statistique Canada, 1999a, p. 241 à 242).

Les RMR et les AR comprennent de grandes « régions urbaines » (qu'on appelle les noyaux urbains) et les SDR voisines (municipalités) qui présentent un haut degré d'intégration socioéconomique à ces noyaux. On mesure le degré d'intégration surtout par le navettage (migration quotidienne) selon les totalisations du recensement sur les lieux de travail<sup>6</sup>.

Une RMR est formée d'un noyau urbain d'au moins 100 000 habitants et de toutes les SDR (municipalités) voisines dont :

- 50 % ou plus de la population active occupée qui vit dans la SDR fait la navette parce qu'elle travaille dans ce noyau urbain; ou
- 25 % ou plus de la population active occupée qui travaille dans la SDR fait la navette parce qu'elle vit dans ce noyau urbain.

Les mêmes valeurs seuils de navettage s'appliquent à la délimitation des AR, la seule différence étant que le noyau urbain d'une AR est moindre, puisqu'il compte de 10 000 à 99 999 personnes. Un certain nombre de SDR qui ne respectent pas les valeurs seuils de navettage sont cependant incluses par contiguïté spatiale et/ou à des fins de comparabilité des RMR et des AR dans le temps.

On révisé après chaque recensement les désignations de RMR et d'AR. De nouveaux lieux peuvent être désignés comme noyaux urbains et/ou les tendances du navettage peuvent évoluer, ce qui fera inclure de nouvelles municipalités dans les zones de navettage des RMR ou des AR (Statistique Canada, 1999a, p. 226 à 231).

La catégorie RRPV est celle de la population extérieure aux RMR et aux AR. En distinguant les RRPV des RMR-AR, on se trouve à distinguer le degré d'accès des populations au marché du travail des grands centres urbains. Comme cette définition est fondée sur les valeurs seuils de navettage, elle est particulièrement utile en analyse du marché du travail, mais son application ne se limite pas à une telle analyse. De manière plus générale, le navettage est une variable de remplacement pour l'accès d'une population à divers services : établissements de santé et d'enseignement, institutions financières, centres commerciaux, culturels et sportifs, etc. Elle traduit l'influence relative qu'exerce un « centre urbain » sur une « région rurale » (McNiven, Puderer et Janes, 2000).

Les données de recensement sur les RMR-AR et les RRPV résiduelles (c'est-à-dire la population extérieure aux RMR-AR), qui existent depuis 1941, suivent le découpage RMR-AR de chaque année de recensement. On trouvera dans Mendelson et Bollman (1998) une analyse des tendances démographiques des RRPV de 1966 à 1996 avec des explications au sujet de l'incidence des redélimitations de RMR-AR pendant cette même période pour le Canada, les provinces et les territoires.

---

<sup>6</sup> McNiven, Puderer et Janes (2000) examinent en détail la notion de navettage, évoquant les raisons pour lesquelles cette migration quotidienne peut servir de mesure de l'intégration socioéconomique, ainsi que les éléments de justification du recours à une telle mesure par Statistique Canada pour la délimitation des RMR et des AR.

### 2.3.1 Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM)

La notion de ZIM est un affinement ou un prolongement de la notion de RMR-AR-RRPV élaborée par la Division de la géographie de Statistique Canada pour mieux montrer les effets de l'accessibilité métropolitaine sur les régions non métropolitaines (Mendelson, Murphy et Puderer, 2000). C'est une classification qui est faite sur les SDR et qui répartit les RRPV (c'est-à-dire les non-RMR-AR) entre quatre groupes<sup>7</sup> selon l'importance du navettage :

- **Zones d'influence métropolitaine forte** : 30 % ou plus de la population active occupée qui demeure dans une SDR travaille dans un noyau urbain RMR-AR, *quel qu'il soit*.
- **Zones d'influence métropolitaine modérée** : au moins 5 % mais moins de 30 % de la population active occupée qui demeure dans une SDR travaille dans un noyau urbain RMR-AR, *quel qu'il soit*.
- **Zones d'influence métropolitaine faible** : moins de 5 % de la population active occupée qui demeure dans une SDR travaille dans un noyau urbain RMR-AR, *quel qu'il soit*.
- **Zones sans influence métropolitaine** : cette catégorie comprend toutes les SDR ayant une population active occupée restreinte (moins de 40 personnes) et les SDR où personne ne fait la navette pour aller travailler dans un noyau urbain de RMR-AR, *quel qu'il soit*.

On calcule le taux de navettage des ZIM — comme ceux qui servent à la délimitation des RMR et des AR — à l'aide des données de recensement sur les lieux de travail. Contrairement à la délimitation RMR-AR, le découpage ZIM reconnaît la possibilité d'une *pluralité de centres d'attraction*. On combine les taux de navettage entre une municipalité de la catégorie RRPV et *tout* grand centre urbain de 10 000 habitants ou plus pour établir le degré d'influence (forte, modérée, faible ou sans influence) qu'exercent un ou plusieurs de ces centres sur la municipalité en question (Rambeau et Todd, 2000, p. 3).

#### **Zones d'influence des régions métropolitaines et des agglomérations de recensement (ZIM)**

- **Contexte du marché du travail** : Dans la délimitation ZIM, on répartit la population des RRPV entre quatre catégories selon l'importance du navettage vers tout grand centre urbain (10 000 habitants et plus).
- **Unités de base** : SDR

<sup>7</sup> Pour la diffusion des données du Recensement de 2001, la Division de la géographie a mis au point une nouvelle Classification des secteurs statistiques (CSS) qui comprend la notion de ZIM. On y caractérise les SDR selon qu'elles font partie d'une RMR, d'une AR, d'un des quatre groupes de ZIM (forte, modérée, faible ou sans influence) ou des territoires (c'est-à-dire les subdivisions du recensement hors RMR-AR du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon).

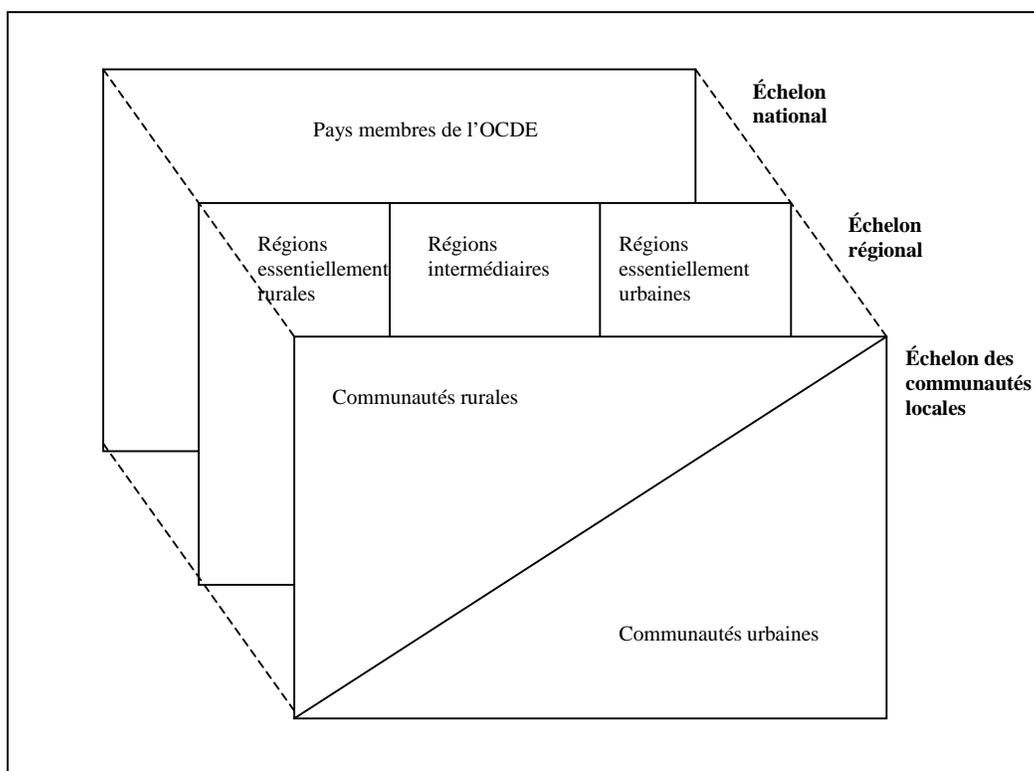
Pour mieux se renseigner sur la méthodologie ZIM, voir Rambeau et Todd (2000) et McNiven, Puderer et Janes (2000).

#### **2.4 Définitions de « rural » selon l'OCDE**

Les définitions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se rattachent à un cadre territorial de collecte de données « rurales » qui soient internationalement comparables. Elles ont été élaborées aux fins du Projet sur les indicateurs ruraux, initiative lancée en 1991 par le Programme de développement rural de cet organisme pour le soutien de l'analyse et de la coopération en développement rural parmi les pays membres (OCDE, 1994; OCDE, 1996a; OCDE, 1996b).

Dans ce cadre, l'OCDE distingue deux niveaux géographiques dans un pays, à savoir *l'échelon local et l'échelon régional* (figure 2). Il y a d'abord les communautés locales définies comme unités administratives de base ou petites régions statistiques. Elles sont caractérisées comme *rurales ou urbaines*. Quant aux régions, elles se définissent comme grandes unités administratives ou régions fonctionnelles selon le contexte plus large où se situe le développement rural (OCDE, 1994, p. 20). On les caractérise uniquement comme *plus ou moins rurales*. D'après les recherches menées par l'OCDE, les administrations locales et régionales ont généralement pour point de mire les questions « rurales » au niveau des communautés locales, alors que les administrations nationales et supranationales ont tendance à concevoir et à mener des initiatives « rurales » à l'échelon régional. Les deux échelons se retrouvent dans le cadre territorial du Projet des indicateurs ruraux, car on les considère comme essentiels à une description fidèle de problèmes ruraux complexes dans divers contextes nationaux et régionaux (OCDE, 1994, p. 21).

**Figure 2 : Cadre territorial d'analyse des données « rurales » à l'OCDE**



Source : Tiré et adapté de OCDE, 1994, p. 24.

### 2.4.1 « Communautés rurales » selon l'OCDE

L'OCDE applique une valeur seuil de densité de peuplement de 150 habitants au kilomètre carré pour caractériser les « communautés rurales »<sup>8</sup>. Cette définition correspond à la subdivision de recensement unifiée (SRU) au Canada. Ainsi, toutes les SRU comptant moins de 150 habitants au kilomètre carré sont rangées dans la catégorie des communautés rurales. Celle-ci comprend les campagnards et les citadins des petites villes (à l'intérieur comme à l'extérieur des zones de navettage des grands centres urbains).

#### « Communautés rurales » selon l'OCDE

- **Densité de peuplement :** Communautés où la densité de la population est de moins de 150 habitants au kilomètre carré.
- **Unités de base :** SRU

Avant de fixer sa valeur seuil de distinction des « régions rurales » et « urbaines » à 150 habitants au kilomètre carré, l'OCDE a analysé les valeurs de démarcation et les tendances du peuplement dans les pays membres. Un examen de la répartition

nationale des communautés locales selon les catégories de densité a indiqué que, pour la plupart des pays, l'adoption d'une nouvelle valeur seuil de 100 habitants ou 200 habitants au

<sup>8</sup> La seule exception est le Japon, pays auquel l'OCDE applique une valeur seuil de densité démographique de 500 habitants au kilomètre carré pour distinguer les « communautés rurales » des « communautés urbaines ».

kilomètre carré ne viendrait pas changer outre mesure la proportion que représente la population rurale (OCDE, 1994, p. 24).

#### 2.4.2 « Régions essentiellement rurales » selon l'OCDE

L'OCDE distingue trois types de régions selon la proportion de la population qui demeure dans les « communautés rurales » :

- **Régions essentiellement rurales** : plus de 50 % de la population demeure dans une « communauté rurale »;
- **Régions intermédiaires** : de 15 % à 50 % de la population demeure dans une « communauté rurale »;
- **Régions essentiellement urbaines** : moins de 15 % de la population demeure dans une « communauté rurale »<sup>9</sup>.

Cette définition s'applique au Canada au niveau de la division de recensement (DR).

Pour reconnaître la diversité caractéristique des « régions essentiellement rurales », Statistique Canada a constitué trois catégories secondaires en codes de Beale, à savoir celles des « régions adjacentes à des régions métropolitaines »<sup>10</sup>, « non adjacentes à des régions métropolitaines »<sup>11</sup> et « septentrionales »<sup>12</sup>.

#### « Régions essentiellement rurales » selon l'OCDE

- **Contexte du peuplement** : Population des régions dont plus de la moitié des habitants demeurent dans une « communauté rurale » selon l'OCDE.
- **Unités de base** : DR

Pour mieux se renseigner sur le cadre territorial et les définitions de la ruralité à l'OCDE, voir OCDE (1994). On trouvera à l'annexe H la liste des codes locaux et régionaux de l'OCDE pour les SRU et les DR en 1996.

#### 2.5 « Régions non métropolitaines » (codes de Beale modifiés)

C'est une classification américaine adaptée par Ehrensaft (1990) aux fins des analyses non métropolitaines au Canada. Conçue par Calvin Beale au département de l'Agriculture des États-Unis en 1975, sa version modifiée par Ehrensaft (tableau 1) s'applique aux divisions de recensement (DR) dans notre pays.

<sup>9</sup> Il y a quatre exceptions. Les DR qui suivent sont codées comme « régions essentiellement urbaines », bien que, dans chaque cas, plus de 15 % de leur population demeure dans une « communauté rurale » :

- Municipalité régionale de Hamilton-Wentworth (incluant la ville d'Hamilton en Ontario);
- comté de Middlesex (incluant la ville de London en Ontario);
- division de recensement n° 11 de l'Alberta (incluant la ville d'Edmonton);
- District régional de la capitale (incluant la ville de Victoria en Colombie-Britannique).

<sup>10</sup> Tableau 1, codes 4, 6 et 8.

<sup>11</sup> Tableau 1, codes 5, 7 et 9.

<sup>12</sup> Tableau 1, code 10.

Dans ce découpage, le contexte du peuplement importe autant que la taille de la population et la densité de la population. On y met l'accent sur deux aspects du contexte de peuplement « non métropolitain » :

- région adjacente ou non à une région métropolitaine;
- type de peuplement local (villes moyennes ou petites ou localités rurales).

**Tableau 1 : Codes de Beale modifiés pour l'analyse non métropolitaine au Canada**

---

### Régions métropolitaines

#### Grandes régions métropolitaines :

Divisions de recensement (DR) au centre ou à la périphérie d'agglomérations urbaines comptant 1 million d'habitants ou plus

**Code 0** — DR à l'intérieur d'une grande région métropolitaine de 1 million d'habitants ou plus

**Code 1** — DR périphérique d'une grande région métropolitaine de 1 million d'habitants ou plus

#### Régions métropolitaines moyennes :

**Code 2** — DR d'une région métropolitaine de 250 000 à 999 999 habitants

#### Petites régions métropolitaines :

**Code 3** — DR d'une région métropolitaine de 50 000 à 249 999 habitants

---

### Régions non métropolitaines

#### Régions non métropolitaines comprenant des villes moyennes :

DR non métropolitaines comprenant des agglomérations urbaines de 20 000 à 49 999 habitants

**Code 4** — adjacentes à une région métropolitaine

**Code 5** — non adjacentes à une région métropolitaine

#### Régions non métropolitaines comprenant des petites villes :

DR non métropolitaines comprenant des agglomérations urbaines de 2 500 à 19 999 habitants

**Code 6** — adjacentes à une région métropolitaine

**Code 7** — non adjacentes à une région métropolitaine

#### Régions essentiellement rurales :

DR non métropolitaines ne comprenant aucune agglomération urbaine (c'est-à-dire aucune localité de 2 500 habitants ou plus)

**Code 8** — adjacentes à une région métropolitaine

**Code 9** — non adjacentes à une région métropolitaine

#### Arrière-pays septentrional :

**Code 10** — DR se situant en totalité ou en grande partie au nord des parallèles suivants selon les régions : Terre-Neuve, 50°; Québec et Ontario, 49°; Manitoba, 53°; Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique, 54°; intégralité du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

---

*Sources* : Ehrensaft, 1990 et Ehrensaft et Beeman, 1992.

Les « régions métropolitaines » sont des DR comprenant les grandes agglomérations urbaines du Canada (50 000 habitants ou plus). Les « agglomérations urbaines » se définissent comme les localités de 2 500 habitants ou plus (suivant la notion américaine de « région urbaine »<sup>13</sup>).

Les régions métropolitaines se répartissent en trois catégories selon le degré de peuplement urbain : *grandes régions métropolitaines* (1 million ou plus d'habitants), *régions métropolitaines moyennes* (de 250 000 à 999 999 habitants) et *petites régions métropolitaines* (de 50 000 à 249 999 habitants). Dans le cas des grandes régions métropolitaines (1 million ou plus d'habitants), il y a deux codes attribués aux DR selon qu'elles se situent au centre ou en périphérie du territoire métropolitain (tableau 1). Les régions non métropolitaines — celles qui ne constituent pas l'ensemble ou une partie d'une région métropolitaine — se

**« Régions non métropolitaines »**

(Code de Beale modifié par Ehrensaft)

- **Contexte du peuplement :** Population demeurant à l'extérieur des régions comprenant de grandes agglomérations urbaines de 50 000 habitants ou plus. Les régions non métropolitaines appartiennent à trois groupes selon le type de peuplement et à un quatrième s'il s'agit de régions septentrionales. Les catégories selon le type de peuplement se subdivisent en régions « adjacentes » et « non adjacentes » à des régions métropolitaines.
- **Taille de la population :** Les régions non métropolitaines comprennent des agglomérations urbaines de moins de 50 000 habitants ou qui ne contiennent aucune agglomération urbaine (par agglomération urbaine, on entend une localité de 2 500 habitants ou plus).
- **Unités de base :** DR

répartissent entre trois catégories selon le type de peuplement (régions non métropolitaines comprenant des villes moyennes ou petites et régions essentiellement rurales) et une quatrième selon qu'il s'agit de régions septentrionales. Les régions non métropolitaines des trois premières catégories se subdivisent à leur tour en régions « adjacentes » et « non adjacentes » à des régions métropolitaines (tableau 1).

Récemment, des chercheurs de la Division des études et de l'analyse microéconomique de Statistique Canada ont tenté de reproduire les 11 codes Ehrensaft aux fins d'une analyse de

l'évolution de la répartition géographique du secteur canadien de la fabrication de 1976 à 1997, mais ils ont affronté plusieurs difficultés, par manque de documentation sur l'exercice classificatoire à l'origine du codage modifié par Ehrensaft. Ils ont également constaté qu'il y avait peu d'établissements de fabrication dans bien des catégories non métropolitaines d'Ehrensaft, ce qui les aurait obligés à supprimer certains résultats par souci de confidentialité. Pour surmonter ces difficultés, ils ont modifié le codage Ehrensaft et ramené à 6 les 11 catégories d'origine. Ils ont ensuite reproduit les codes modifiés pour les divisions de recensement du Canada à chaque année de recensement de 1976 à 1996.

À Statistique Canada, le codage initial Ehrensaft a servi à plusieurs projets de recherche, et notamment à un exercice de caractérisation des régions adjacentes, non adjacentes et septentrionales à l'intérieur des « régions essentiellement rurales » selon l'OCDE (section 2.4.2). La Section de la recherche et des données rurales de Statistique Canada continuera à l'utiliser là où peut survenir un problème de comparabilité avec les données diffusées antérieurement. Nous recommandons toutefois aux chercheurs d'utiliser désormais

<sup>13</sup> On trouvera plus de détails sur les notions géographiques américaines dans Weiss, Ratcliffe et Torrieri (1993).

la classification modifiée en six codes, celle-ci présentant comme avantages bien distincts une cohérence interne et une reproductibilité dans le temps.

Les totalisations croisées figurant aux annexes statistiques du présent document sont fondées sur la classification initiale en 11 codes. On trouvera plus de détails sur la version modifiée en six codes à l'annexe I.

## 2.6 « Codes postaux ruraux »

Le « code postal rural » désigne une région qui n'est pas desservie par des facteurs; la population doit se rendre au bureau de poste ou à la boîte postale du coin pour prendre son courrier. Le chiffre zéro (0) en deuxième position dans le code postal indique qu'il s'agit d'un code « rural ». Collectivement, les codes postaux ayant un 0 en deuxième position sont appelés « codes de régions de tri d'acheminement rurales » (RTA « rurales »).

Les codes postaux ruraux ne sont pas formellement attribués aux logements comme peuvent l'être les adresses de voirie. Ces itinéraires de desserte postale chevauchent des secteurs de dénombrement et débordent souvent des délimitations géographiques types comme les limites de municipalités (SDR), de groupes de municipalités (SRU), de comtés, de districts régionaux et/ou de municipalités régionales (DR)<sup>14</sup>.

Dans le présent document, nous nous reportons aux données du Recensement de la population de 1996 pour l'analyse des chevauchements démographiques et des résultats relatifs aux indicateurs socioéconomiques. Voilà pourquoi nous avons employé le découpage des codes postaux de 1996. Il importe de noter que Postes Canada a apporté de nombreux changements à son système de codes postaux depuis 1996. Ainsi, on ne trouve plus de 0 en deuxième position dans les codes postaux du Nouveau-Brunswick ni de la majeure partie du Québec. Ainsi, il est désormais impossible de juger par la présence d'un 0 à cette position dans un code postal s'il s'agit d'une

### « Codes postaux « ruraux »

- **Zone de service rural :** Il s'agit de régions desservies par un service rural à partir d'un bureau de poste ou d'une succursale postale. Lorsque la deuxième position d'un code postal équivaut à « 0 », il s'agit d'un code postal « rural » (qu'on appelle également région de tri d'acheminement « rural » (RTA « rurale »)).
- **Composantes :** Régions géographiques de Postes Canada

<sup>14</sup> Statistique Canada (1999b) tient un Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) qui lui permet de transformer le découpage des codes postaux en la hiérarchie géographique type qu'elle applique (subdivisions et divisions de recensement, provinces). Les utilisateurs des données par codes postaux devraient savoir que les données sur la population provinciale obtenues par l'agrégation des codes postaux ruraux et urbains (des RTA rurales et urbaines) ne correspondront pas nécessairement à celles diffusées dans d'autres publications du recensement, et ce, parce qu'il y a regroupement de tous les ménages dont les codes postaux appartiennent à la même RTA dans le calcul des totaux de dénombrement démographique pour cette RTA. Cela comprend toutes les RTA jugées valides, bien qu'elles puissent se trouver dans une province voisine de la province de résidence habituelle du répondant (Statistique Canada, 1997).

région « rurale » dans toutes les provinces<sup>15</sup>.

Pour mieux se renseigner sur les codes postaux « ruraux », voir Statistique Canada (1999b).

## 2.7 Commentaires et résumé

Pour une analyse nationale au Canada, nous disposons d'au moins six définitions possibles du terme « rural ». Chacune fait intervenir des critères géographiques (taille de la population, densité de la population et contexte du marché du travail ou du peuplement) et des valeurs seuils liées qui diffèrent (tableau 2).

Les critères de caractérisation d'un lieu comme « rural », qu'il s'agisse des « régions rurales » de recensement ou encore des « communautés rurales » ou des « régions essentiellement rurales » selon l'OCDE, représentent des mesures de *forme* géographique qui portent sur la taille et/ou la densité de la population d'un territoire quelconque. Dans le cas de la définition « régions rurales et petites villes » avec sa subdivision en zones d'influence métropolitaine, les critères *fonctionnels* prennent le pas, et plus particulièrement le degré d'intégration à un grand centre urbain. Dans une telle définition, le navettage sert de mesure de l'intégration. La définition « régions non métropolitaines » (Beale) s'attache à la *fonction* (lieu comme faisant partie d'une grande région comprenant des agglomérations urbaines) et à la *forme* (répartition des régions non métropolitaines en catégories secondaires selon la taille de la population). La définition « codes postaux ruraux » reste à part, faisant uniquement intervenir un mode de livraison de Postes Canada.

La caractérisation d'un lieu comme « rural » se situe à différents échelons de la hiérarchie géographique du recensement selon la définition employée (tableau 2). La caractérisation rurale a des conséquences sur l'application de chacune des définitions :

- Les « *régions rurales* » de recensement ont les **SD** (secteurs de dénombrement) pour unités de base, ce qui rend cette définition particulièrement utile à qui veut étudier des questions très circonscrites géographiquement.
- Les « *régions rurales et petites villes* » (RRPV) et les *zones d'influence métropolitaine* (ZIM) ont les **SDR** pour unités de base (villes et municipalités), ce qui les rend utiles à qui veut étudier des questions communautaires, qu'il s'agisse d'implantation d'établissements scolaires ou de services municipaux, par exemple.

Toutefois, les RRPV (et les ZIM) permettent aussi un regroupement des gens appartenant à un même type de marché du travail, en ce sens que tous les habitants de RRPV demeurent à la campagne ou dans des petites villes en dehors de la zone de navettage des grands centres urbains.

---

<sup>15</sup> Nous avons inclus l'option « codes postaux », parce que le découpage des codes postaux demeure utile dans certaines provinces. De plus, cette classification a été employée pour des recherches récentes; nous l'abordons ici pour mettre notre étude en perspective.

- Les « *communautés rurales* » selon l'OCDE ont les **SRU** (groupes de municipalités) pour base, ce qui les rend utiles à l'étude de questions où il faut une définition plus large de la communauté.
- Les « *régions essentiellement rurales* » selon l'OCDE et les « *régions non métropolitaines* » de Beale ont leur application au niveau de la **DR** (région), ce qui les rendra sans doute des plus utiles à qui veut comprendre les questions qui se posent à l'échelon régional (développement économique, marché du travail, etc.)<sup>16</sup>.
- La définition « *codes postaux ruraux* » est utile à l'analyse de bases de données par codes postaux, où il doit y avoir comparaison avec d'autres données totalisées selon les codes postaux.

On trouvera aux cartes 1 à 5 de l'annexe B une illustration de cinq des six définitions appliquées à l'échelle nationale au moment du Recensement de la population de 1996.

---

<sup>16</sup> Si l'analyste préfère une subdivision selon les régions métropolitaines plutôt que selon les régions non métropolitaines, il pourrait caractériser les régions métropolitaines de recensement (RMR) comme « métropolitaines » et les non-RMR comme « non métropolitaines ». Les RMR sont les centres comportant un noyau urbain de plus de 100 000 habitants et toutes les municipalités voisines dont la moitié ou plus de la population active occupée fait la navette entre la banlieue et le noyau (Statistique Canada, 1999a). Les RMR ont les SDR comme unité de base.

**Tableau 2 : Définitions possibles de « rural »**

<b>Définition</b>	<b>Critères, seuils et unités de base principaux</b>
« Régions rurales » de recensement	<p><b>Taille de la population :</b> Population demeurant à l'extérieur de localités de 1 000 habitants ou plus;</p> <p><u>OU</u></p> <p><b>Densité de la population :</b> Population demeurant à l'extérieur de localités de 400 habitants ou plus au kilomètre carré.</p> <p><b>Unités de base :</b> SD</p>
« Régions rurales et petites villes » (RRPV)	<p><b>Contexte du marché du travail :</b> Population demeurant à l'extérieur de la zone de navettage des grands centres urbains (de 10 000 habitants ou plus).</p> <p><b>Taille et densité de la population :</b> Régions urbaines de moins de 10 000 habitants et régions rurales si elles se situent en dehors de la zone de navettage de grands centres urbains.</p>
<b>Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM)</b>	<p><b>Contexte du marché du travail :</b> Dans la délimitation des ZIM, on répartit la population des RRPV entre quatre groupes secondaires selon l'importance du navettage vers <i>tout</i> grand centre urbain (de 10 000 habitants ou plus)</p> <p><b>Unités de base :</b> SDR (pour les RRPV et les ZIM)</p>
« Communautés rurales » selon l'OCDE	<p><b>Densité de la population :</b> Population de localités comptant moins de 150 habitants au kilomètre carré.</p> <p><b>Unités de base :</b> SRU</p>
« Régions essentiellement rurales » selon l'OCDE	<p><b>Contexte du peuplement :</b> Population de régions où plus de la moitié de la population demeure dans une « communauté rurale » au sens de l'OCDE.</p> <p><b>Unités de base :</b> DR</p>
« Régions non métropolitaines » (codes de Beale modifiés par Ehrensaft)	<p><b>Contexte du peuplement :</b> Population demeurant à l'extérieur de régions comprenant de grandes agglomérations urbaines de 50 000 habitants ou plus. Les régions non métropolitaines se répartissent entre trois groupes selon le type de peuplement et un quatrième s'il s'agit de régions septentrionales. Les catégories selon le type de peuplement se subdivisent en deux groupes : régions adjacentes et non adjacentes à des régions métropolitaines.</p> <p><b>Taille de la population :</b> Les régions non métropolitaines comprennent des agglomérations urbaines de moins de 50 000 habitants ou ne contiennent aucune agglomération urbaine (celles-ci étant définies comme comptant 2 500 habitants ou plus).</p> <p><b>Unités de base :</b> DR</p>
Codes postaux « ruraux »	<p><b>Régions de livraison par route rurale :</b> Il s'agit des régions desservies par route rurale à partir d'un bureau de poste ou d'une succursale postale. Le chiffre 0 en deuxième position dans un code postal indique qu'il s'agit d'un code « rural » (c'est ce qu'on appelle aussi un code de région de tri d'acheminement « rurale » [RTA rurale]).</p> <p><b>Unités de base :</b> secteurs géographiques de Postes Canada</p>

*Sources :* Statistique Canada, 1999a; Mendelson et Bollman, 1998; McNiven, Puderer et Janes, 2000; OCDE, 1994; Ehrensaft, 1990; Ehrensaft et Beeman, 1992 et Statistique Canada, 1999b.

### 3.0 Importance de la définition

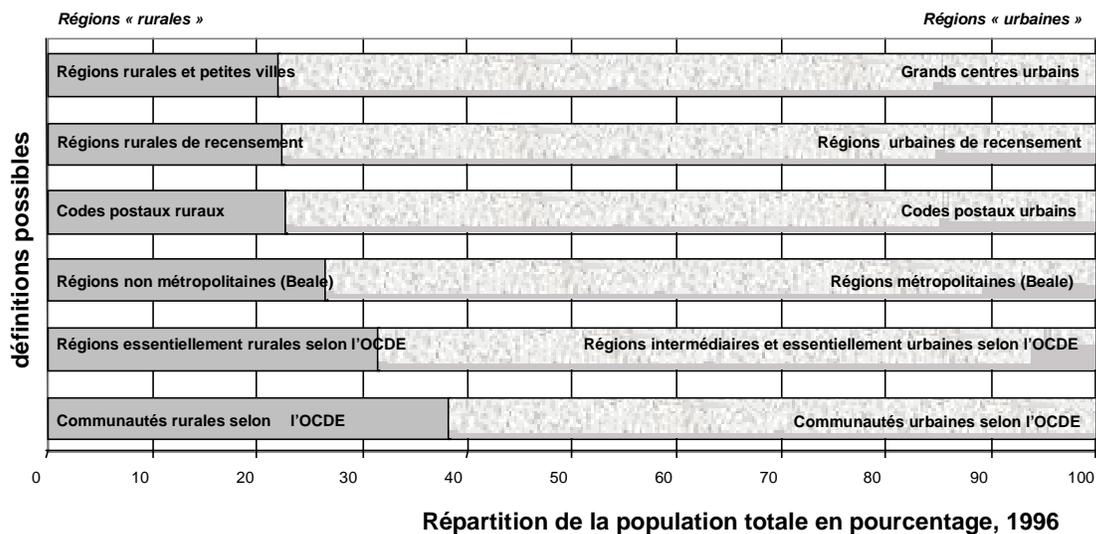
Les six définitions du terme « rural » diffèrent pour ce qui est des critères, des valeurs seuils et de la taille des unités de base. Dans quelle mesure ces différences influent-elles sur les résultats de recherches « rurales »? Quelles sont les conséquences sur le plan de l'analyse des politiques « rurales »? *La définition employée importe-t-elle?*

#### 3.1 Variation de la taille de la population « rurale »

##### Échelon national

Premièrement, la définition importe parce que la taille de la population rurale canadienne varie selon les définitions. C'est ainsi que selon la définition retenue, cette population pouvait représenter de 22 % à 38 % de toute la population du pays (figure 3). Dans la tranche inférieure de cet intervalle de variation, la population « rurale » était d'environ 6,3 millions (22 % de la population) selon les définitions « régions rurales et petites villes » (RRPV) et « régions rurales » de recensement. Dans la tranche supérieure, elle était de quelque 10,8 millions d'habitants (38 % de la population) d'après la définition « communautés rurales » selon l'OCDE. Entre les proportions que dégageaient respectivement la définition RRPV et la définition « communautés rurales », on peut voir un écart de 16 points de pourcentage ou de 4,6 millions d'habitants (figure 3 et annexe D).

**Figure 3 : La population « rurale » canadienne varie de 22 % à 38 % en proportion de toute la population, 1996**



*Note* : On trouvera dans le texte des explications relatives à chaque définition du terme « rural ».

*Source* : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996, population de ménages privés, totalisation spéciale.

## Échelon provincial et territorial

Des différences appréciables de taille de la population « rurale » selon les définitions se remarquent aussi si on considère les provinces et les territoires. On relève la différence la plus marquée en points de pourcentage au Yukon où les définitions « communautés rurales » et « régions essentiellement rurales » de l'OCDE ainsi que la définition « régions non métropolitaines » englobaient la population dans son intégralité (30 000 personnes), alors que la définition RRPV ne s'appliquait qu'à 28,3 % de la population (8 485 personnes). En Ontario, où 3,1 millions de personnes (28,9 % de la population) étaient visées par la définition « communautés rurales » de l'OCDE et seulement 1,6 million, par les définitions RRPV et « régions non métropolitaines », la différence numérique est la plus grande (annexe D).

Le classement des provinces et des territoires de la plus grande à la plus petite proportion de la population « rurale » au Canada varie aussi selon les définitions. Ainsi, l'Ontario et le Québec se situaient respectivement au premier rang et au deuxième rang selon toutes les définitions pour l'importance de leur population rurale, sauf pour la définition des « régions non métropolitaines », où le Québec l'emportait sur l'Ontario. Les différences d'unités de base, de critères et de valeurs seuils déterminent donc des différences de répartition de la population rurale canadienne entre les provinces (tableau 3).

**Tableau 3 : Classement des provinces et des territoires de la plus grande (1) à la plus petite (13) proportion de la population « rurale » canadienne pour chaque définition de « rural »**

	Régions rurales de recensement		Régions rurales et petites villes		Communautés rurales selon l'OCDE		Régions essentiellement rurales selon l'OCDE		Régions non métropolitaines (Beale)		Codes postaux ruraux	
	Proportion	Rang	Proportion	Rang	Proportion	Rang	Proportion	Rang	Proportion	Rang	Proportion	Rang
Ontario	28.2	1	25.1	1	28.3	1	23.8	1	20.7	2	27.2	1
Québec	24.2	2	24.9	2	19.7	2	19.1	2	28.0	1	25.9	2
Colombie-Britannique	10.5	3	9.1	4	13.6	3	17.5	3	14.3	3	8.3	4
Alberta	8.5	4	10.7	3	11.8	4	10.0	4	7.6	4	8.8	3
Nouvelle-Écosse	6.5	5	5.5	8	6.2	5	6.3	5	5.8	7	5.9	6
Nouveau-Brunswick	5.9	6	5.6	7	5.4	7	6.3	5	4.4	8	5.3	7
Saskatchewan	5.6	7	6.7	5	5.5	6	5.9	6	6.9	5	6.7	5
Manitoba	4.8	8	5.7	6	4.4	8	5.4	7	6.3	6	5.0	8
Terre-Neuve-et-Labrador	3.8	9	4.8	9	3.5	9	3.3	8	3.9	9	4.9	9
Île-du-Prince-Édouard	1.2	10	1.0	10	0.8	10	1.5	9	0.8	10	1.1	10
Territoires du Nord-Ouest	0.3	11	0.3	12	0.4	11	0.4	10	0.5	11	0.3	12
Nunavut	0.3	11	0.4	11	0.2	13	0.3	11	0.3	13	0.4	11
Yukon	0.2	12	0.1	13	0.3	12	0.3	11	0.4	12	0.1	13
CANADA	100.0		100.0		100.0		100.0		100.0		100.0	

**Note :** On trouvera à l'annexe D les données de dénombrement démographique correspondantes.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 1996, population de ménages privés, totalisation spéciale.

Les données provinciales et territoriales présentées à l'annexe E aident à clarifier ces différences. Ainsi, le tableau E8 de l'annexe E livre les résultats du croisement des

définitions RRPV et « régions non métropolitaines » pour l'Ontario et le Québec. Le tout est résumé plus loin, au tableau 4.

Ce tableau montre que, par comparaison avec l'Ontario,

- a) une plus grande partie de la population des RRPV au Québec demeurait dans les limites d'une région non métropolitaine;
- b) une plus grande partie de la population des agglomérations de recensement (AR) au Québec demeurait dans des régions non métropolitaines;
- c) une plus grande partie de la population des régions métropolitaines de recensement (RMR) au Québec demeurait en région non métropolitaine.

En d'autres termes, il y avait plus d'habitants des RRPV au Québec qu'en Ontario qui demeuraient à l'extérieur de régions comprenant de grandes agglomérations urbaines de 50 000 habitants ou plus. Il y avait aussi une plus grande partie de la population québécoise des AR dans des agglomérations de recensement de 10 000 à 49 999 habitants (et non dans des AR de 50 000 à 99 999 habitants). Plus de Québécois demeurant dans la zone de navettage de grands centres urbains de 100 000 habitants ou plus résidaient dans des divisions de recensement ne comprenant pas de grandes agglomérations urbaines de 50 000 habitants ou plus. Ainsi, il y avait un peu plus d'Ontariens dans les RRPV, mais plus de Québécois dans les régions non métropolitaines, ce qui plaçait l'Ontario et le Québec au premier rang au Canada pour l'une et l'autre de ces catégories.

**Tableau 4 : Tableau récapitulatif des résultats d'une totalisation croisée des populations des RRPV et des régions non métropolitaines en Ontario et au Québec**

	Québec			Ontario		
	Régions métropolitaines	Régions non métropolitaines	Ensemble des régions	Régions métropolitaines	Régions non métropolitaines	Ensemble des régions
	(codes 0-3)	(codes 4-10)		(codes 0-3)	(codes 4-10)	
RMR	4,465,375	147,060	4,612,435	7,429,580	116,265	7,545,860
AR	254,675	575,680	830,355	1,063,045	422,495	1,485,545
RRPV	164,310	1,401,025	1,565,335	546,115	1,027,525	1,573,655
Total	4,884,360	2,123,770	7,008,130	9,038,755	1,566,295	10,605,060

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 1996, population de ménages privés, totalisation spéciale.

## 3.2 Variation de la caractérisation « rurale » selon les définitions

### 3.2.1 Exemples de chevauchement et de non-chevauchement démographiques

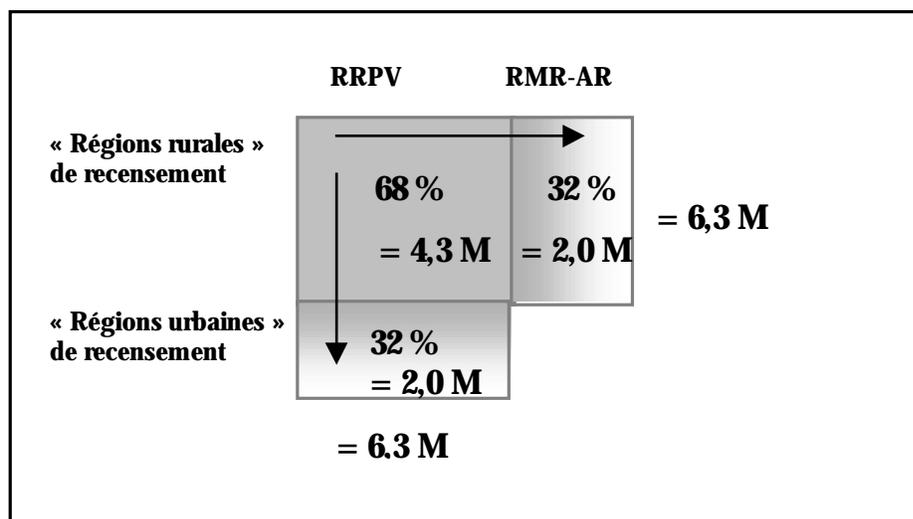
#### « Régions rurales » de recensement et « régions rurales et petites villes »

Une autre raison pour laquelle la définition choisie importe est que la caractérisation de la population rurale varie selon les définitions du terme « rural ». Ainsi, selon les définitions « régions rurales » de recensement et RRPV, la population « rurale » comptait 6,3 millions de personnes et représentait 22 % de toute la population canadienne (figure 3 et annexe D). Voici toutefois ce qu'indique une totalisation croisée de ces populations « rurales » (figure 4 et annexe E, tableau E1) :

- **« Régions rurales » de recensement :** Au Canada, il n'y avait que 68 % de la population des « régions rurales » qui demeurait dans des RRPV selon le recensement, le reste habitant dans les limites d'une RMR ou d'une AR.
- **RRPV :** Il n'y avait au Canada que 68 % de la population des RRPV qui demeurait dans des « régions rurales » de recensement, le reste (32 %) habitant dans des « régions urbaines » de recensement.
- **Chevauchement démographique :** Il y avait 4,3 millions de personnes qui étaient « rurales » selon ces deux définitions.
- **Non-chevauchement démographique :** Il y avait 2,0 millions de personnes qui habitaient des « régions rurales » de recensement et qui demeuraient dans les limites d'une RMR ou d'une AR; il y avait aussi 2,0 millions de personnes qui demeuraient dans des RRPV et qui habitaient dans des « régions urbaines » de recensement.

Les personnes en chevauchement démographique vivaient à la campagne (régions de faible taille de population ou de faible densité de population), en dehors de la zone de navettage d'un grand centre urbain. Elles appartenaient à la fois aux catégories « régions rurales » de recensement et RRPV. Les personnes qui faisaient partie à la fois des catégories « régions rurales » de recensement et RMR-AR vivaient à la campagne à l'intérieur de la zone de navettage d'un grand centre urbain. Celles enfin qui se rangeaient dans la double catégorie RRPV et « régions urbaines » de recensement demeuraient dans de petites villes (1 000 à 9 999 habitants), en dehors de la zone de navettage d'un grand centre urbain.

**Figure 4 : Chevauchement démographique des catégories « régions rurales » de recensement et « régions rurales et petites villes », Canada, 1996**



*Source* : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996, population de ménages privés, totalisation spéciale.

#### « Régions rurales » de recensement et « régions essentiellement rurales » selon l'OCDE

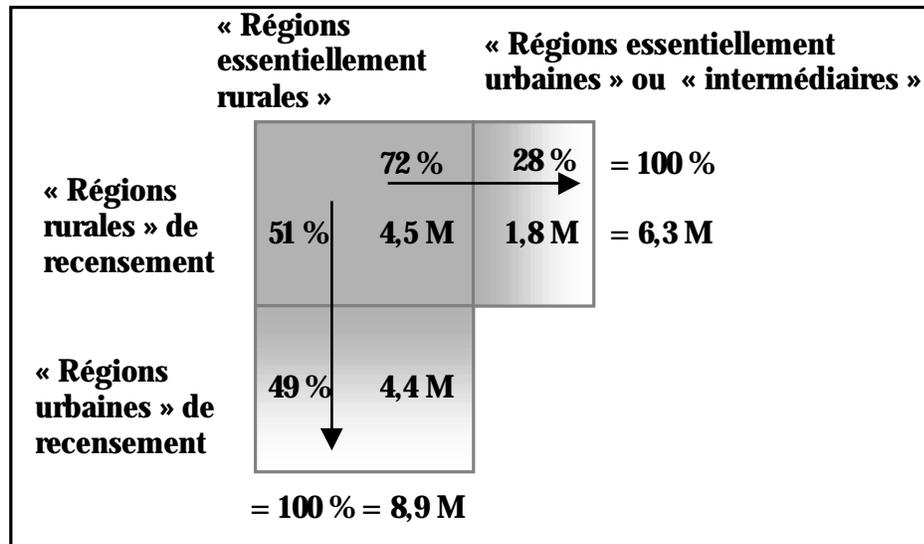
Voici ce qu'indique une totalisation croisée des populations des « régions rurales » de recensement et des « régions essentiellement rurales » selon l'OCDE (figure 5 et annexe E, tableau E3) :

- **« Régions rurales » de recensement** : Au Canada, 72 % de la population des « régions rurales » de recensement demeurait dans des « régions essentiellement rurales », le reste (28 %) habitant dans des « régions essentiellement urbaines » ou « intermédiaires ».
- **« Régions essentiellement rurales » selon l'OCDE** : Il y avait seulement 51 % de la population des « régions essentiellement rurales » qui demeurait dans les « régions rurales » de recensement, le reste (49 %) habitant dans des « régions urbaines » de recensement.
- **Chevauchement démographique** : Il y avait 4,5 millions de personnes qui étaient « rurales » selon ces deux définitions.
- **Non-chevauchement démographique** : Il y avait 1,8 million de personnes qui demeuraient dans des « régions rurales » de recensement et qui habitaient aussi dans des « régions essentiellement urbaines » ou « intermédiaires »; il y avait enfin 4,4 millions de personnes qui habitaient à la fois dans des « régions essentiellement rurales » et des « régions urbaines » de recensement.

La population en chevauchement démographique vivait à la campagne dans des régions où plus de la moitié des habitants demeurent dans des localités comptant moins de 150 habitants au kilomètre carré (c'est-à-dire dans des régions où prédominent les localités d'une moindre

densité démographique). Les gens qui appartenait à la fois aux catégories « *régions rurales* » de recensement et « *régions essentiellement urbaines* » ou « *intermédiaires* » vivaient à la campagne dans des régions où prédominaient les localités d'une densité démographique supérieure. Ceux qui faisaient à la fois partie des catégories « *régions essentiellement rurales* » et « *régions urbaines* » de recensement habitaient de petites villes dans des régions où prédominaient les localités d'une densité démographique inférieure.

**Figure 5 : Chevauchement démographique des « régions rurales » de recensement et des « régions essentiellement rurales » selon l'OCDE, Canada, 1996**



*Source* : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996, population de ménages privés, totalisation spéciale.

### « Régions rurales et petites villes » et « régions essentiellement rurales » selon l'OCDE

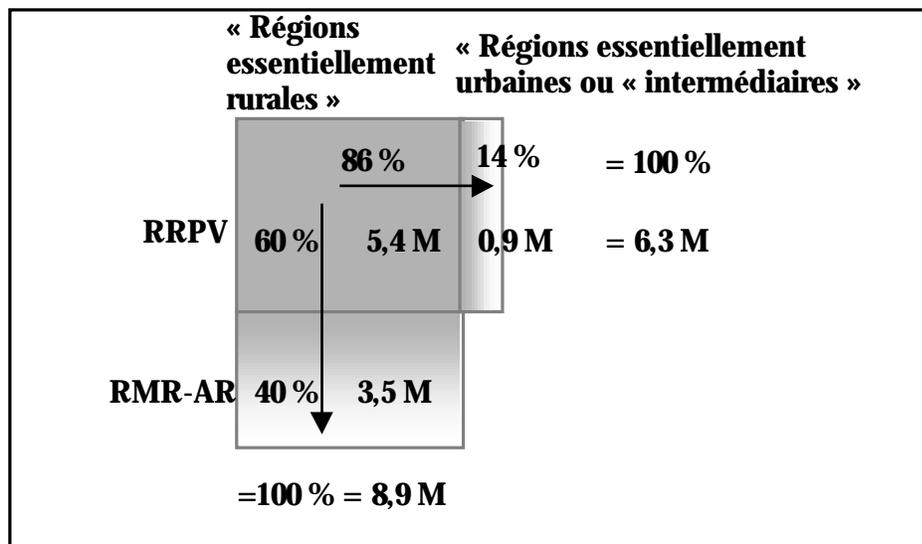
Voici ce qu'indique une totalisation croisée des populations des RRPV et des régions essentiellement rurales selon l'OCDE (figure 6 et annexe E, tableau E7) :

- **RRPV** : Au Canada, 86 % de la population des RRPV demeurait dans des « régions essentiellement rurales », le reste (14 %) habitait des « régions essentiellement urbaines » ou « intermédiaires ».
- **« Régions essentiellement rurales » selon l'OCDE** : Il y avait seulement 60 % de la population des « régions essentiellement rurales » selon l'OCDE qui demeurait dans des RRPV, le reste (40 %) habitant dans la zone de navettage d'un grand centre urbain (c'est-à-dire dans les limites d'une RMR ou d'une AR).
- **Chevauchement démographique** : Il y avait 5,4 millions de personnes qui étaient « rurales » selon ces deux définitions.
- **Non-chevauchement démographique** : Il y avait un peu moins de 1 million de personnes qui appartenait à la fois aux catégories RRPV et « régions essentiellement urbaines » ou « intermédiaires » selon l'OCDE. Par ailleurs, il y avait

3,5 millions de personnes qui faisaient partie de la catégorie « régions essentiellement rurales » selon l'OCDE et qui habitaient dans les limites d'une RMR ou d'une AR.

La population en chevauchement démographique demeurait dans des localités qui ne faisaient pas partie de la zone de navettage d'un grand centre urbain dans des régions où prédominaient les localités d'une moindre densité démographique. Les gens appartenant à la fois aux catégories RRPV et « régions essentiellement urbaines » ou « intermédiaires » selon l'OCDE habitaient aussi des localités extérieures à la zone de navettage de grands centres urbains, mais dans des régions où prédominaient les localités comptant 150 habitants ou plus au kilomètre carré. Ceux enfin qui se rattachaient à la fois à la catégorie « régions essentiellement rurales » et au groupe RMR-AR demeuraient dans des localités situées dans la zone de navettage de grands centres urbains, dans des régions où prédominaient les localités d'une densité démographique inférieure.

**Figure 6 : Chevauchement démographique des « régions rurales et petites villes » et des « régions essentiellement rurales » selon l'OCDE, Canada, 1996**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996, population de ménages privés, totalisation spéciale.

### 3.2.2 Résumé des chevauchements démographiques

Nous avons cité trois exemples de chevauchements et de non-chevauchements démographiques pour les définitions choisies du terme « rural » à l'échelle du Canada. Dans les tableaux auxiliaires de l'annexe E, on trouvera le détail des totalisations croisées pour les six définitions proposées, à l'échelon national et à l'échelon provincial et territorial.

Le tableau 5 résume les données de chevauchement démographique à l'échelon national pour les six définitions. À la ligne « Régions rurales » de recensement, on peut voir que 68 % de la population des « régions rurales » de recensement appartenait aussi à la catégorie « régions

rurales et petites villes » et, à la ligne « Régions rurales et petites villes », qu'une même proportion de la population des « régions rurales et petites villes » faisait aussi partie de la catégorie « régions rurales » de recensement. Dans certains cas, il n'y avait que la moitié environ de la population rurale selon une définition qui l'était selon l'autre. Ainsi, à la ligne « régions essentiellement rurales » selon l'OCDE, 51 % seulement de la population des « régions essentiellement rurales » habitait dans des régions rurales de recensement (c'est-à-dire à l'extérieur de centres de 1 000 habitants ou plus) et, par conséquent, 49 % demeurait dans de tels centres.

**Tableau 5 : Degré de chevauchement démographique pour les définitions possibles de « rural », Canada, 1996**

	Régions rurales de recensement	Régions rurales et petites villes	Communautés rurales selon l'OCDE	Régions essentiellement rurales selon l'OCDE	Régions non métropolitaines (Beale)	Codes postaux ruraux
Pour lire le tableau : De toutes les personnes répondant à la définition de « rural » de la ligne, quel pourcentage répond aussi à la définition de la colonne?						
Régions rurales de recensement	<b>100</b>	68	92	72	64	74
Régions rurales et petites villes	68	<b>100</b>	99.6	86	80	80
Communautés rurales selon l'OCDE	54	58	<b>100</b>	78	65	.
Régions essentiellement rurales selon l'OCDE	51	60	95	<b>100</b>	79	.
Régions non métropolitaines (Beale)	53	66	92	92	<b>100</b>	.
Codes postaux ruraux	72	78	.	.	.	<b>100</b>

**Notes :**

. Indisponible pour toute période de référence (voir les explications à la note 2).

On trouvera à l'annexe E les résultats détaillés d'une totalisation croisée des populations selon les définitions du terme « rural » pour le Canada, les provinces et les territoires.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 1996, population de ménages privés, totalisation spéciale.

### 3.3 Différences de caractéristiques socioéconomiques

À la section précédente, les totalisations croisées ont montré que la caractérisation de la population rurale varie selon les définitions du terme « rural ». À l'échelle nationale, chaque totalisation laissait un chevauchement démographique (« population rurale » selon les deux définitions) et un non-chevauchement démographique (« population rurale » selon une définition, mais non selon l'autre) dont l'ordre de grandeur est variable.

*Quelle est l'importance des non-chevauchements démographiques dans la recherche socioéconomique?* Pour répondre à cette question, nous appliquons un jeu d'indicateurs socioéconomiques aux populations en chevauchement et en non-chevauchement, pour ainsi constater des différences appréciables, comme l'illustrent les exemples qui suivent.

### 3.3.1 Exemples de différences entre la population des « régions rurales » de recensement et celle des RRPV

Les figures 7, 8 et 9 font voir les différences entre les populations en chevauchement et en non-chevauchement des « régions rurales » de recensement et des RRPV pour les indicateurs suivants :

- revenu moyen des familles économiques<sup>17</sup>;
- fréquence des unités à faible revenu<sup>18</sup>;
- taux de navettage<sup>19</sup>.

La population qui était « rurale » selon les deux définitions (vivant à la campagne en dehors de la zone de navettage d'un grand centre urbain) présentait les caractéristiques suivantes :

- revenu familial moyen bien inférieur à la moyenne nationale et à celui des populations répondant à une seule des deux définitions de « rural »;
- fréquence d'unités à faible revenu inférieure à celle du groupe « régions urbaines » de recensement-RRPV et à la moyenne nationale, mais considérablement supérieure à celle du groupe « régions rurales » de recensement-RMR-AR;
- taux de navettage excédant très largement celui des petites villes en dehors de la zone de navettage des grands centres urbains et supérieur à la moyenne nationale, mais inférieur au taux correspondant des personnes qui habitaient à la campagne, à l'intérieur de la zone de navettage des grands centres urbains.

La population qui appartenait aux deux catégories RRPV et « régions urbaines » de recensement (c'est-à-dire qui habitait dans de petites villes de 1 000 à 9 999 habitants en dehors de la zone de navettage de grands centres urbains) présentait les caractéristiques suivantes :

- revenu familial moyen inférieur à celui de la population qui vivait à la campagne dans la zone de navettage des RMR-AR et inférieur à la moyenne nationale, mais supérieur à celui des gens qui habitaient à la campagne, en dehors de la zone de navettage des grands centres urbains;
- fréquence des unités à faible revenu inférieure à la moyenne nationale, mais supérieure à celles des deux autres groupes « ruraux »;

---

<sup>17</sup> Par famille économique, on entend un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption (Statistique Canada, 1999a, p. 133).

<sup>18</sup> Par fréquence des unités à faible revenu, on entend la proportion de membres de familles économiques et de personnes seules de 15 ans et plus qui vivent sous le seuil de faible revenu (SFR) établi par Statistique Canada (c'est-à-dire sous la valeur limite SFR qui les concerne). Les SFR sont fonction du revenu, de la taille familiale, des tendances des dépenses et de la taille de la localité. On trouvera dans Statistique Canada (1999a) une définition et une énumération complètes des SFR applicables en 1995. Ces valeurs seuils sont moindres dans les petites régions urbaines et les régions rurales, car la vie y coûte généralement moins cher. Voilà pourquoi la fréquence des unités à faible revenu sera habituellement moindre, quelle que soit la définition employée, en région « rurale » qu'à l'échelle du Canada.

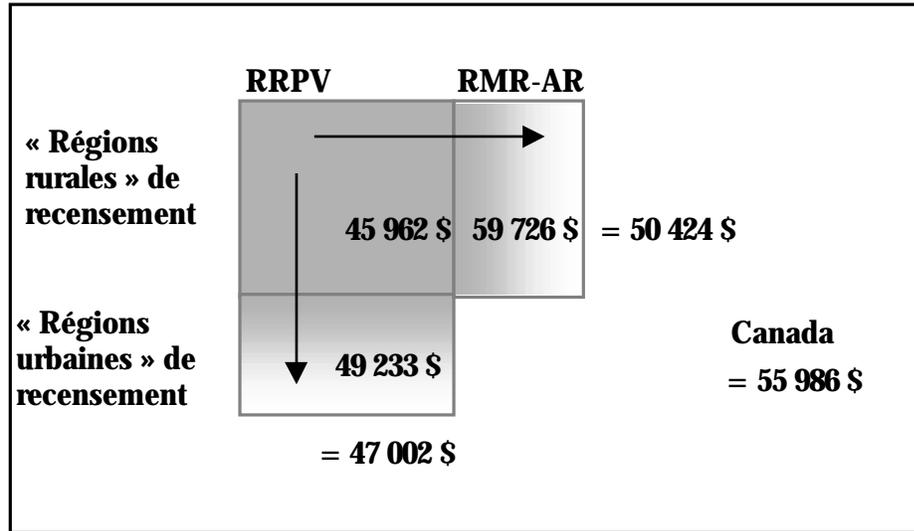
<sup>19</sup> Par taux de navettage, on entend la proportion de la population active occupée de 25 à 54 ans qui franchit une limite municipale en faisant la navette (c'est le pourcentage de ceux qui travaillent dans une municipalité [SDR] autre que leur municipalité de résidence).

- taux de navettage très bas (presque 70 % de la population active occupée des petites villes situées en dehors de la zone de navettage de grands centres urbains résidait et travaillait dans la même municipalité).

La population qui appartenait à la fois à la catégorie « *régions rurales* » de recensement et au groupe RMR-AR (c'est-à-dire qui vivait à la campagne dans la zone de navettage d'un grand centre urbain) présentait les caractéristiques suivantes :

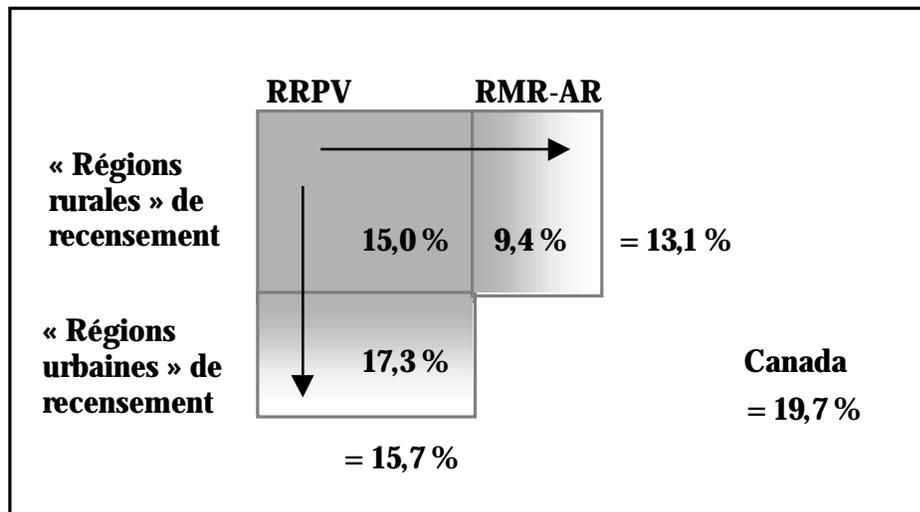
- revenu familial moyen supérieur à ceux des deux autres groupes « ruraux » et bien plus élevé que la moyenne canadienne;
- fréquence des unités à faible revenu inférieure à celles des deux autres groupes « ruraux » et inférieure à la moyenne nationale;
- taux de navettage supérieur à ceux des deux autres groupes « ruraux » et supérieur à la moyenne nationale.

**Figure 7 : Revenu familial moyen de la population des « régions rurales » de recensement et des « régions rurales et petites villes », Canada, 1996**



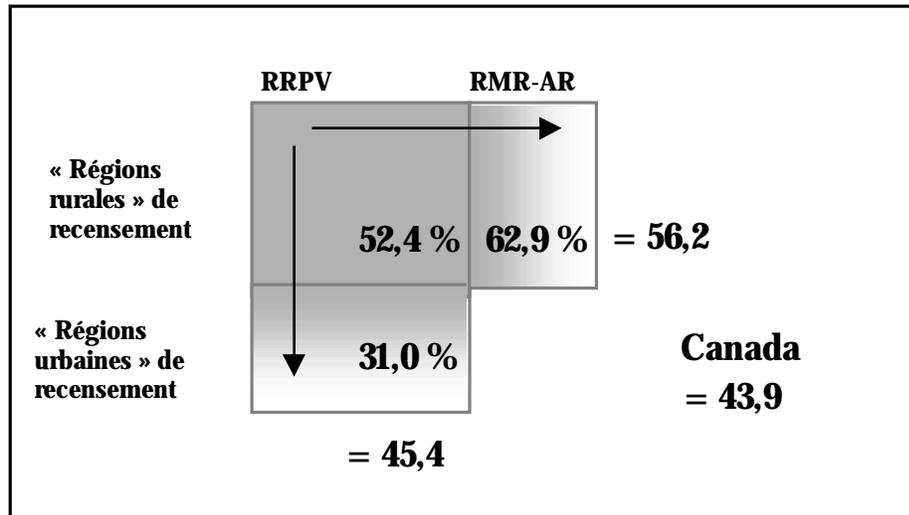
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996, population de ménages privés, totalisation spéciale.

**Figure 8 : Fréquence de faiblesse du revenu dans la population des « régions rurales » de recensement et des « régions rurales et petites villes », Canada, 1996**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996, population de ménages privés, totalisation spéciale.

**Figure 9 : Taux de navettage (franchissement d'au moins une limite municipale) chez la population des « régions rurales » de recensement et chez celle des « régions rurales et petites villes », Canada, 1996**



*Source* : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996, population de ménages privés, totalisation spéciale.

### 3.3.2 Variation des caractéristiques des populations « rurales » selon les totalisations croisées

Les résultats d'indicateurs que nous avons présentés démontrent qu'au moment de choisir entre la catégorie des « régions rurales » de recensement et la catégorie RRPV, la définition importe. Ces définitions ont une population en chevauchement d'environ 4,3 millions de personnes, mais dans chacune, il y a 2,0 millions de personnes en non-chevauchement dont les caractéristiques socioéconomiques diffèrent largement les unes des autres et s'écartent des caractéristiques nationales. L'annexe F livre les résultats relatifs à neuf indicateurs pour les populations en chevauchement et en non-chevauchement d'une totalisation croisée des six définitions possibles. Ces résultats corroborent la conclusion que toutes ces définitions du terme « rural » sont différentes et que *la définition importe*.

Voici des différences importantes qui se dégagent des données du Recensement de 1996 proposées à l'annexe F :

#### Taux d'emploi des 25 à 54 ans<sup>20</sup>

- Les taux d'emploi des populations « rurales » selon deux définitions étaient invariablement inférieurs au taux d'emploi national et à celui des populations « rurales » selon une seule définition.

<sup>20</sup> Population active occupée de 25 à 54 ans des ménages privés divisée par la population totale de ces mêmes ménages privés, exprimé en pourcentage.

### **Revenu moyen des familles économiques**

- Dans tous les cas sauf un, les populations « rurales » selon deux définitions avaient un revenu familial moyen inférieur à celui des populations « rurales » selon une seule définition.

### **Fréquence des unités à faible revenu**

- Un peu plus de la moitié des populations « rurales » selon deux définitions avaient une fréquence d'unités à faible revenu de 16 %, valeur bien inférieure à la fréquence nationale (20 %), ce qui s'expliquerait en partie par des seuils de faible revenu (qui servent au calcul de cette fréquence) moins élevés en région rurale (note 17).

### **Ratio des inactifs âgés aux actifs<sup>21</sup>**

- La moitié de la population « rurale » selon deux définitions présentait un ratio des inactifs âgés aux actifs de 19 %, ce qui est plus élevé que le ratio national (17 %).
- Par rapport aux groupes « rural-rural », « rural-urbain » et « urbain-urbain », le groupe des petites villes en dehors de la zone de navettage de grands centres urbains (*groupe des RRPV et des « régions urbaines » de recensement*) était celui qui se caractérisait par le ratio des inactifs âgés aux actifs le plus élevé (22 %).

### **Ratio des inactifs jeunes aux actifs**

- Toute la population « rurale » selon deux définitions présentait un ratio des inactifs jeunes aux actifs qui variait de 34 % à 35 %, ce qui dépassait le ratio national (31 %).

### **Lieu de travail de la population active occupée (de 25 à 54 ans)**

Dans les populations « rurales » selon deux définitions,

- les travailleurs étaient proportionnellement bien plus nombreux à travailler à domicile (11 % à 17 %) qu'à l'échelon national (7 %); on peut s'attendre à un taux supérieur de travail à domicile, du moins en partie, parce que l'activité agricole était concentrée dans ces régions et que la plupart des agriculteurs sont des travailleurs à domicile;
- la proportion de travailleurs qui faisait la navette et franchissait au moins une limite municipale (SDR) accusait des variations considérables (de 40 % à 56 %) tout en étant comparable à la proportion de 44 % observée à l'échelon national;
- la proportion de travailleurs qui franchissait une limite régionale (DR) pour se rendre au travail variait de 15 % à 19 % et se comparait à une proportion de 17 % à l'échelon national.

### **Groupe des 25 à 54 ans ayant fait des études postsecondaires**

- Dans tous les groupes ruraux (c'est-à-dire dans toutes les populations « rurales » selon au moins une définition), la proportion de personnes de 25 à 54 ans ayant fait des études postsecondaires était inférieure à la moyenne nationale (62 %).

---

<sup>21</sup> Population de 65 ans et plus en proportion de la population de 15 à 64 ans.

### **Population active expérimentée<sup>22</sup> dans les industries manufacturières**

- Dans les populations « rurales » selon deux définitions, la proportion de travailleurs d'expérience dans les industries manufacturières variait peu (13 % à 14 %) et toutes les valeurs relevées étaient très proches de la moyenne nationale (14 %).

### **3.3.3 Résumé des niveaux des indicateurs pour les six définitions**

Comme nous l'avons indiqué, chaque définition du terme « rural » détermine des personnes différentes, c'est-à-dire ayant des caractéristiques socioéconomiques distinctes. On ne s'étonnera donc pas de la variabilité des populations visées par chaque définition. L'annexe G présente un tableau qui récapitule les niveaux des indicateurs par définition pour la population de ménages privés au Canada en 1996, ainsi qu'une suite de graphiques de comparaison des résultats.

En règle générale, les diverses définitions mènent à une conclusion analytique identique (taux d'emploi et revenus inférieurs à la moyenne nationale chez les gens appartenant à la population rurale), mais les niveaux des caractéristiques diffèrent selon la définition qu'on utilise. En voici les faits saillants :

- pour chaque définition du terme « rural », on constate un taux d'emploi inférieur à la moyenne nationale, mais aussi des différences de taux entre les définitions (annexe G, figure G1);
- pour chaque définition du terme « rural », on constate un revenu moyen des familles économiques inférieur à la moyenne nationale, mais aussi des moyennes différentes selon les définitions du terme « rural » (annexe G, figure G2);
- pour chaque définition du terme « rural », on constate une proportion de familles sous le seuil de faible revenu inférieure à la moyenne nationale, mais aussi des différences de taux entre les définitions (annexe G, figure G3);
- pour chaque définition du terme « rural » (sauf « régions rurales » de recensement), on constate un ratio des inactifs âgés aux actifs supérieur au ratio national, mais aussi des différences de ratios entre les définitions (annexe G, figure G4);
- pour chaque définition du terme « rural », on constate un ratio des inactifs jeunes aux actifs supérieur au ratio national, mais aussi des différences de ratios entre les définitions (annexe G, figure G5);
- pour chaque définition du terme « rural », on constate des proportions différentes de navetteurs, c'est-à-dire de gens qui franchissent les limites municipales pour se rendre au travail, mais on ne s'étonnera pas que le pourcentage soit le plus élevé chez les personnes appartenant à des catégories où les unités de base sont les plus petites (annexe G, figure G6);

---

<sup>22</sup> Par « population active expérimentée », on entend les personnes qui avaient travaillé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1995 et qui étaient occupés ou chômeurs dans la semaine de référence du recensement de la population de 1996.

- pour chaque définition du terme « rural », on constate une proportion de personnes ayant fait des études postsecondaires inférieure à la moyenne nationale, mais aussi des différences de taux entre les définitions (annexe G, figure G7);
- pour seulement quatre des définitions de « rural », on constate une proportion de travailleurs du secteur de la fabrication qui est inférieure à la moyenne nationale (annexe G, figure G8).

#### **4.0 Recommandations pour le choix d'une définition de « rural »**

Nous avons comparé des définitions possibles du terme « rural » et montré leurs différences. Le défi pour l'analyste est de juger de la définition qu'il devrait employer.

Nous recommandons de commencer par revenir à la question : « *Pourquoi vous interrogez-vous sur la ruralité?* » Il s'agit ensuite de trouver le « meilleur appariement » entre le dossier à étudier et les possibilités de caractérisation des populations « rurales », d'où la nécessité de considérer *la portée et les aspects géographiques* de l'enjeu à l'étude.

##### **4.1 Prise en compte de la portée géographique de la question « rurale » à étudier**

Les six définitions présentées dans cette étude diffèrent pour ce qui est de la taille de leurs unités de base et de la portée de leur application. Comme nous l'avons indiqué à la section 2, la définition « régions rurales » de recensement comporte les unités de base les plus petites (secteurs de dénombrement [SD]), ce qui la rend utile à toute analyse géographiquement très circonscrite (au niveau du quartier). Les régions rurales et petites villes (RRPV) ont pour unité de base les municipalités (subdivisions de recensement [SDR]). Les « communautés rurales » au sens de l'OCDE ont pour unité de base les groupes de municipalités (subdivisions de recensement unifiées [SRU]). L'échelle « communautaire » de ces unités de base rend les définitions en question particulièrement utiles à toute analyse de questions survenant au niveau de la « communauté ». Enfin, les « régions essentiellement rurales » selon l'OCDE et les « régions non métropolitaines » ont pour base les unités régionales (divisions de recensement [DR]), ce qui les rend moins utiles à une analyse à l'échelon local et plus utiles à une analyse à l'échelon régional.

Nous recommandons donc aux analystes d'établir si la question « rurale » est avant tout locale, communautaire ou régionale avant de recueillir les données du dénombrement démographique rural. Ce facteur influera sur la nature des unités territoriales devant servir de base à l'analyse et sur le choix d'une définition de « rural ».

- **Questions de politique à caractère local ou communautaire**

Comme exemples de questions ayant un caractère local, on peut citer la disponibilité des garderies, la qualité des écoles, l'existence de services de protection contre l'incendie ou la qualité de la nappe phréatique<sup>23</sup>.

Nous suggérons donc aux analystes de fonder leurs analyses sur de petites unités territoriales. Ainsi, des groupes de SD pourraient convenir dans ce cas et, par conséquent, on pourrait employer la définition « régions rurales » de recensement à l'échelon national ou provincial.

De plus, on pourrait prendre les villes ou les municipalités et, à l'échelon national, des groupes de SDR. Les agrégats à choisir seraient alors ceux des définitions « régions rurales et petites villes » et « communautés rurales » selon l'OCDE.

- **Questions de politique à caractère régional**

De nos jours, on aborde la plupart des questions portant sur le marché du travail d'un point de vue « fonctionnel » ou régional, car la main-d'œuvre est relativement mobile dans une zone d'origine de navettage<sup>24</sup>. Il peut s'agir de la diversification économique, de la formation et du perfectionnement des travailleurs ou encore de la promotion de nouvelles entreprises.

Pour d'autres questions, il faut une concentration démographique relativement grande pour qu'il y ait des économies d'échelle dans la prestation d'un service, comme les services de chirurgie cardiaque ou les équipes de sport professionnel.

Nous suggérons donc aux analystes de s'attarder à des unités géographiques supérieures :

- Ils pourraient choisir les comtés, les districts régionaux et les municipalités régionales (c'est-à-dire les DR) comme unités de base. Dans ce cas, des groupes homogènes de DR livreraient de l'information à l'échelle nationale sur les travailleurs appartenant à des marchés du travail semblables. Ainsi, les « régions essentiellement rurales » selon l'OCDE ou les « régions non métropolitaines » (Beale) pourraient convenir à une analyse des politiques rurales.
- Ils pourraient aussi choisir la définition « régions rurales et petites villes » (RRPV). Il s'agit de tous les gens demeurant à l'extérieur de la zone de navettage des centres de 10 000 habitants ou plus. En ce sens, tous les habitants de RRPV appartiennent à des marchés du travail comparables. Ainsi, des groupes d'habitants de RRPV livreraient de l'information sur les travailleurs appartenant à un marché du travail semblable à l'échelle nationale.

---

<sup>23</sup> Dans chacun de nos exemples, d'autres échelles géographiques pourraient convenir; ainsi, la question de la qualité de la nappe phréatique est parfois d'un intérêt très local, mais quelquefois aussi l'aquifère ou le bassin hydrographique tout entier pourrait être l'échelle d'analyse à retenir.

<sup>24</sup> Une zone d'origine de navettage est le territoire d'où la main-d'œuvre fait la navette vers un lieu de travail central.

- Dans la Base de données territoriales de l'OCDE, ce sont les « régions » du territoire de chaque pays membre qui constituent l'unité d'analyse (OCDE, 1994). Cet organisme s'intéresse à tous les aspects du développement économique, d'où l'intérêt de retenir les régions comme unités d'analyse. Dans son analyse du développement économique rural, l'OCDE agrège toutes les « régions essentiellement rurales ».

#### 4.2 Prise en compte des aspects géographiques de la question « rurale » à étudier

Les six définitions abordées dans le cadre de la présente étude mettent l'accent sur des aspects différents de la « ruralité » au sens géographique. Dans ces définitions, on se trouve à combiner des critères différents et des valeurs seuils différentes (taille de la population, densité de population, contexte du marché du travail et du peuplement et mode de livraison de Postes Canada). Avant de choisir une définition, il importe donc de prendre en considération non seulement la portée d'un dossier « rural », mais aussi ses aspects géographiques.

*Une ou plusieurs des variables et des valeurs seuils précitées sont-elles appropriées à l'étude du dossier en question? Si l'on répond par la négative, on examinera plus loin la section qui porte sur les autres possibilités. Si l'on répond par l'affirmative, on doit se poser les questions suivantes : Quelle variable, valeur seuil ou combinaison de variables et de valeurs seuils est la plus appropriée? Quelle définition rend compte de ces aspects le mieux?*

Ainsi, si la question à étudier est celle des « **possibilités d'emploi pour les jeunes en région rurale** », l'aspect le plus important pourrait être le contexte du marché du travail. On pourrait alors privilégier une définition comme le groupe RRPV-ZIM, qui permet de distinguer les besoins particuliers des « jeunes ruraux » qui habitent à distance de navettage d'un grand centre urbain. La taille de la population et la densité de population pourraient aussi être des facteurs à considérer de prime abord. On pourrait combiner les « régions rurales » de recensement et les RRPV (voir plus loin la section portant sur les autres possibilités) pour faciliter la comparaison des caractéristiques d'emploi des « jeunes ruraux » des petites villes et de la campagne (à l'intérieur et/ou à l'extérieur des zones de navettage principales des grands centres urbains).

Si la question à étudier est celle de « **l'accès aux services de santé** », le contexte du peuplement pourrait constituer un point de mire. On pourrait employer la définition « régions non métropolitaines » pour appréhender les besoins particuliers en services de santé de la population non métropolitaine qui habite très près d'une région métropolitaine.

Si la question à étudier est celle des « **télécommunications rurales** », il faut garder à l'esprit que le coût de prestation des services augmente à mesure qu'on s'éloigne d'un centre urbain (à moins que les systèmes de télécommunications spatiales ne viennent supplanter les lignes terrestres). On pourrait employer la définition RRPV pour distinguer les municipalités qui se trouvent à l'intérieur de la zone de navettage des grands centres urbains. Il faut se rappeler également que la rentabilité de la prestation de services de télécommunication en région

rurale varie selon la taille de la population et la densité de la population. La définition « régions rurales » de recensement pourrait donc être utile à toute analyse des services ruraux de télécommunication.

### 4.3 Autres possibilités

#### 4.3.1 Attribution de « degrés de ruralité »

Plutôt que de se reporter à l'une des définitions existantes, l'analyste pourrait attribuer un (ou plusieurs) « degré de ruralité » à chaque unité territoriale. Il pourrait prendre l'unité de base qui convient le mieux à son projet, puis attribuer des critères et des valeurs seuils appropriés au débat de politique ou au dossier de développement infranational en question. L'agrégation d'unités de base aux caractéristiques semblables lui permettrait de mener l'analyse à l'échelon national ou provincial.

Avec cette méthode, on peut manier une diversité de paramètres ou de mesures de ruralité :

- **Distance** (ou même, d'un point de vue analytique, le prix de la distance)

Dans l'analyse des questions rurales, le seul éloignement physique (ou le prix du franchissement de cette distance) est une question importante, que ce soit la distance entre un lieu quelconque et une école primaire ou un centre de cardiologie ou encore la distance que doivent parcourir des touristes en région métropolitaine pour se rendre à une attraction touristique en milieu rural.

- **Densité** (population au kilomètre carré dans l'unité territoriale)
- Taille ou densité de la population dans le **milieu** (la région, par exemple) où se situe l'unité territoriale

Ainsi, une localité aux paramètres de distance et de densité donnés jouira de possibilités qui varieront selon la taille et la densité de la population dans la région où elle se situe.

- **Autres paramètres** du milieu ou de la région (quels qu'ils soient) où se situe l'unité territoriale

Une localité aux paramètres de distance et de densité donnés jouira de possibilités qui différeront selon qu'elle dispose d'attractions touristiques ou se situe dans une région où il existe un établissement d'enseignement postsecondaire, par exemple.

Pour une démonstration de l'intérêt des facteurs de la « distance » et de la « densité » pour la mesure du « degré de ruralité », voir la note de l'annexe C.

### 4.3.2 Recouplement de deux définitions<sup>25</sup>

Plutôt que d'employer une seule des définitions existantes du terme « rural », on peut recouper deux de ces définitions. Ainsi, dans un recouplement « régions rurales » de recensement et RRPV, nous obtenons quatre groupes de personnes dont deux appartiennent au marché du travail des grands centres urbains (GCU) et les deux autres au marché du travail des régions rurales et petites villes (RRPV) (figure 10) :

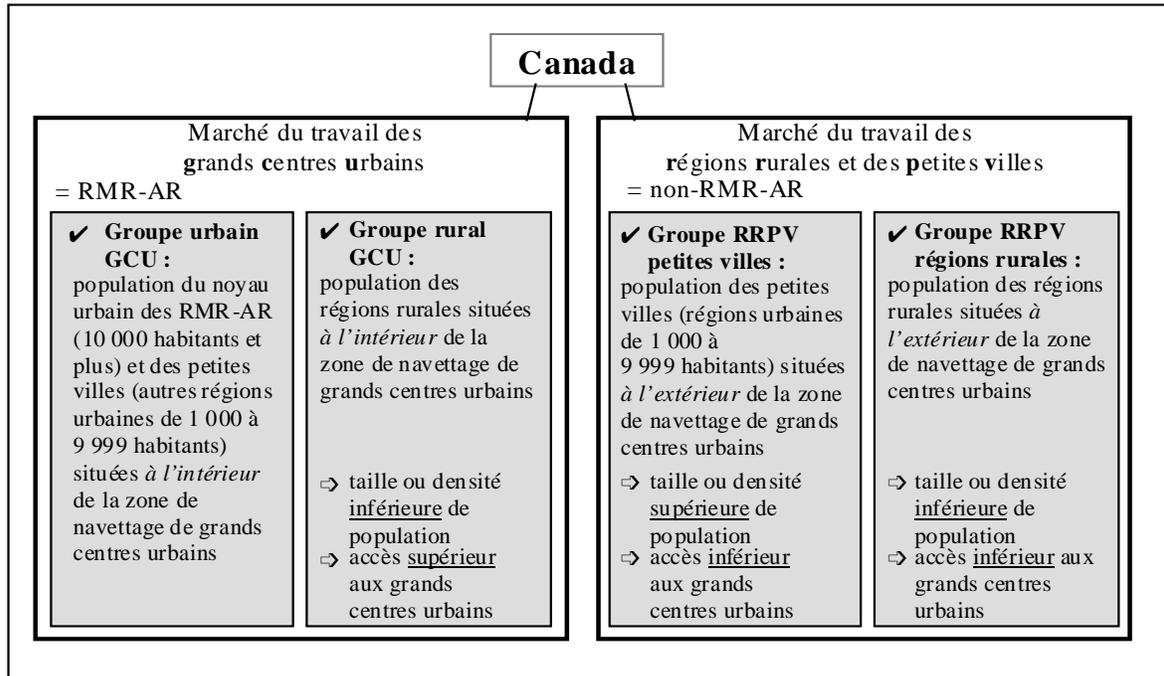
- **Groupe urbain GCU** (« régions urbaines » de recensement et RMR-AR) : les personnes qui demeurent dans le noyau de grands centres urbains (de 10 000 habitants ou plus) ou dans de petites villes (1 000 à 9 999 habitants) situées à l'intérieur de la zone de navettage des grands centres urbains.
- **Groupe rural GCU** (« régions rurales » de recensement et RMR-AR) : les personnes qui vivent à la campagne, à l'intérieur de la zone de navettage des grands centres urbains.
- **Groupe RRPV petites villes** (« régions urbaines » de recensement et RRPV) : les personnes qui demeurent dans de petites villes (de 1 000 à 9 999 habitants), en dehors de la zone de navettage des grands centres urbains.
- **Groupe RRPV régions rurales** (« régions rurales » de recensement et RRPV) : les personnes qui vivent à la campagne, en dehors de la zone de navettage de grands centres urbains.

Comme nous l'avons démontré dans les sections précédentes, les membres de ces groupes ont des caractéristiques fort différentes. Ainsi, l'analyste pourrait privilégier une sous-population rurale à certaines fins d'analyse.

---

<sup>25</sup> On trouvera dans Mendelson (2001) et dans Mendelson, Murphy et Puderer (2000) un examen des avantages des recouplements géographiques en analyse socioéconomique, avec des exemples de recouplements des groupes « régions rurales » de recensement et ZIM.

**Figure 10 : Quatre populations issues d'un croisement des définitions  
« régions rurales » de recensement et RRPV**



## 5.0 Résumé et conclusions

Il existe plusieurs définitions du terme « rural » qui se prêtent à une analyse nationale ou provinciale à l'aide des bases de données de Statistique Canada. Ces définitions diffèrent pour ce qui est des critères (taille et densité de population et contexte) et des valeurs seuils qui y sont liées. La taille des unités de base (unités territoriales qui se trouvent à la base de ces définitions) varie aussi.

Donc, la définition du terme « rural » que l'analyste choisit est importante; le dénombrement de la population « rurale » différera selon la définition retenue. Même pour des données de dénombrement identiques, des personnes différentes seront caractérisées comme « rurales » selon les diverses définitions. En règle générale, toutes les définitions mènent une analyse à la même conclusion (taux d'emploi et revenus de la population rurale inférieurs à la moyenne nationale), mais les niveaux des caractéristiques varient selon les définitions de la ruralité.

Nous recommandons donc aux analystes de s'attacher en premier lieu à la portée et aux aspects géographiques de la question « rurale » à étudier pour ensuite choisir la définition qui offre le « meilleur appariement ». En revanche, l'analyste pourrait vouloir caractériser le milieu en fonction de nombreuses mesures de la « ruralité ». Pour comprendre le phénomène rural, on pourrait vouloir attribuer un ou plusieurs degrés de ruralité à chaque unité territoriale, puis procéder à une agrégation pour une analyse provinciale ou nationale. Finalement, les analystes ont en outre la possibilité de recouper deux définitions afin d'isoler une sous-population rurale en particulier.

## Notre recommandation

Divers examinateurs nous ont demandé de recommander une terminologie type à des fins de recherche. Ils faisaient valoir que si la plupart des analystes utilisaient un cadre de référence généralement reconnu ou communément compris, cela faciliterait la comparaison des résultats entre les rapports de recherche. On se trouverait en outre à inciter chaque analyste à assortir l'exercice auquel il se livre d'une définition s'appliquant directement à la question étudiée.

Nous suggérons vivement de choisir une définition en fonction de la question à l'étude; mais si nous devons recommander une définition comme point de départ ou de comparaison pour l'étude de la population rurale canadienne, ce serait la définition « **régions rurales et petites villes** », qui vise la population des villes et des municipalités (subdivisions de recensement [SDR]) situées à l'extérieur de la zone de navettage des grands centres urbains (population autre que celle des régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement [RMR-AR]).

Nous privilégions cette définition pour trois raisons :

- 1) Chaque unité de base (c'est-à-dire chaque SDR) est relativement petite et correspond en gros à la « communauté », d'où son intérêt, puisqu'un grand nombre de questions rurales surviennent au niveau « communautaire ».
- 2) L'attribution de chaque unité de base se fait suivant un critère « fonctionnel » — c'est-à-dire suivant le degré d'intégration à un grand centre urbain —; ce degré d'intégration est une variable de remplacement dans l'étude de bien des questions rurales comme les problèmes d'accès aux services sanitaires, éducatifs, gouvernementaux, etc. (Gouvernement du Canada, 1998). Notre mesure de cette intégration est la circulation de navettage, qui est en corrélation étroite, quoique imparfaite, avec les autres mesures de l'intégration (comme les tendances des emplettes ou l'accès aux principaux centres de santé).
- 3) La Classification des secteurs statistiques (CSS) proposée par Statistique Canada comporte une désagrégation de la catégorie « régions rurales et petites villes » selon les « zones d'influence métropolitaine » (note 7), qui cerne bien le degré d'intégration et d'accès des populations rurales aux grands centres urbains.

## Bibliographie

BALDWIN, John R. et W. Mark BROWN, avec la collaboration de Tara VINODRAI. À paraître. « Dynamique du secteur canadien de la fabrication dans les régions métropolitaines et rurales », Division de l'analyse microéconomique, Direction des études analytiques, Ottawa, Statistique Canada. Document de recherche n° 169.

BOLLMAN, Ray D., et Brian BIGGS, 1992. « Régions rurales et petites villes au Canada : un aperçu », *Régions rurales et petites villes au Canada*, sous la direction de Ray D. Bollman, Toronto, Thompson Educational Publishing Inc., p. 3 à 44.

EHRENSAFT, Philip. 1990. *Policy Codes for Rural Policy Analysis : A Preliminary Report*, Montréal, Université du Québec à Montréal.

EHRENSAFT, Philip, et Jennifer BEEMAN. 1992. « Éloignement et diversité dans les économies non métropolitaines », *Régions rurales et petites villes au Canada*, sous la direction de Ray D. Bollman, Toronto, Thompson Educational Publishing Inc., p. 193 à 224.

FULLER, A.M., Derek COOK et John FITZSIMONS. 1992. *Autres cadres d'examen des données rurales*, Division de l'agriculture, produit n° 21-601-MPE14200 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Document de travail n° 14.

GOVERNEMENT DU CANADA. 1998. *Dialogue rural*, Ottawa, Gouvernement du Canada.

HALFACREE, K.H. 1993. « Locality and Social Representation : Space, Discourse, and Alternative Definitions of Rural », *Journal of Rural Studies*, vol. 9, n° 1, p. 23 à 37.

MCGRANAHAM, D., et autres. 1986. *Social and Economic Characteristics of the Population of Metro and Nonmetro Counties, 1970-1980*, Economics Research Service, département de l'Agriculture des États-Unis, Washington. Rural Development Research Report n° 58.

MCNIVEN, Chuck, et Henry PUDERER. 2000. « Délimitation du Nord canadien : un examen de la relation nord-sud au Canada », Division de la géographie, produit n° 92-F0138 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Document de travail n° 2000-03.

MCNIVEN, Chuck, Henry PUDERER et Darryl JANES. 2000. « Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) », produit n° 92-F0138 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Document de travail n° 2000-02.

MENDELSON, Robert. 2001. « Les structures géographiques comme variables de recensement : se servir de la géographie pour analyser les phénomènes sociaux et économiques », produit n° 92-F0138 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Document de travail n° 2001-01

MENDELSON, Robert, et Ray D. BOLLMAN. 1998. *Croissance de la population observée dans les régions rurales et les petites villes dans les années 90*, Division de l'agriculture, produit n° 21-601-MPF98036 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Document de travail n° 36.

MENDELSON, Robert, Peter MURPHY et Henry PUDERER. 2000. *Metropolitan Influence Zones (MIZ): A Review of the Differences in Socio-Economic Characteristics by Metropolitan Influence Zone in Rural and Small Town Canada*, document présenté à la 12<sup>e</sup> conférence rurale sur l'économie, La nouvelle économie des régions rurales : Enjeux et options, Alfred, Ontario, du 11 au 14 octobre 2000.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. 1994. *Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique rurale*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. 1996a. *Formuler de meilleures politiques pour le développement rural*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. 1996b. *Indicateurs territoriaux de l'emploi : le point sur le développement*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques.

RAMBEAU, Sheila, et Kathleen TODD. 2000. « Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) accompagnées de données du recensement », Division de la géographie, produit n° 92-F0138 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Document de travail n° 2000-01.

RICKETTS, Thomas, Karen D. JOHNSON-WEBB et Patricia TAYLOR. 1998. *Definitions of Rural : A Handbook for Health Policy Makers and Researchers*, Health Resources and Services Administration, département de la Santé et des Services humanitaires des États-Unis, Washington. Fiche technique préparée pour le Federal Office of Rural Health Policy.

SCHUCKSMITH, Mark. 1994. « Conceptualisation de la ruralité postindustrielle », *Vers des communautés rurales durables : série de séminaires de Guelph*, sous la direction de John M. Bryden, Guelph, Université de Guelph, section IV.

STATISTIQUE CANADA. 1997. *Chiffres de codes postaux, chiffres de population et des logements* (recensement de 1996), produit n° 92-F0086XCB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA. 1999a. *Dictionnaire du recensement de 1996*, produit n° 92-351 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA. 1999b. *Fichier de conversion des codes postaux : codes postaux de juin 2000, guide de référence*, (recensement de 1996), produit n° 92-F0086XCB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

WEISS, Carolyn, Michael RATCLIFFE et Nancy TORRIERI. 1993. « Une comparaison des régions géographiques de recensement au Canada et aux États-Unis », Division de la géographie, produit n° 92-F0138 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Document de travail n° 1993-01.

## Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural

(\* La Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural est maintenant accessible dans le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) sous *Nos Produits et services*, puis *Documents de recherche (gratuits)* et *Agriculture*.)

N°1	(21-601-MPF80001)	<b>Description de la méthode Theil de prévision de l'erreur quadratique moyenne pour la statistique agricole (1980)</b> , Stuart Pursey
N° 3	(21-601-MPF81003)	<b>Examen du Projet de l'estimation du bétail et recommandations de mesures à prendre (1981)</b> , Bernard Rosien et Elizabeth Leckie
N° 4	(21-601-MPF84004)	<b>Le secteur canadien des oléagineux : vue d'ensemble (1984)</b> , Glenn Lennox
N° 5	(21-601-MPF84005)	<b>Analyse préliminaire de la contribution des paiements directs du gouvernement dans le revenu agricole net réalisé (1984)</b> , Lambert Gauthier
N° 6	(21-601-MPF84006)	<b>Les caractéristiques des exploitants entrant en agriculture et leurs entreprises au sud de l'Ontario pour la période 1966 à 1976 (1984)</b> , Jean B. Down
N° 7	(21-601-MPF84007)	<b>Sommaire des programmes d'aide à la production agricole aux États-Unis (1984)</b> , Allister Hickson
N° 8	(21-601-MPF84008)	<b>Intensité de la pratique de la jachère dans les Prairies : Une analyse des données du recensement de 1981 (1984)</b> , Les Macartney
N° 9	(21-601-MPF85009)	<b>Évolution de la structure du secteur porcin au Canada (1985)</b> , Mike Shumsky
N° 10	(21-601-MPF86010)	<b>Révisions au traitement des loyers de maisons imputés dans les comptes de fermes canadiennes, 1926-1979 (1986)</b> , Mike Trant
N° 11	(21-601-MPF92011)	<b>L'estimateur par le quotient : explication intuitive et utilisation pour estimer les variables agricoles (1992)</b> , François maranda et Stuart Pursey
N° 12	(21-601-MPF91012)	<b>L'effet de la distorsion géographique causée par la règle de l'emplacement (1991)</b> , Rick Burroughs
N° 13	(21-601-MPF91013)	<b>La qualité des données agricoles : forces et faiblesses (1991)</b> , Stuart Pursey
N° 14	(21-601-MPF92014)	<b>Autres cadres d'examen des données rurales (1992)</b> , A.M. Fuller, Derek Cook et Dr. John Fitzsimons
N° 15	(21-601-MPF93015)	<b>Tendances et caractéristiques relatives aux régions rurales et aux petites villes du Canada (1993)</b> , Brian Bigs, Ray Bollman et Michael McNames
N° 16	(21-601-MPF92016)	<b>La microdynamique et l'organisation économique de la famille agricole dans le changement structurel en agriculture (1992)</b> , Phil Ehrensaft et Ray Bollman
N° 17	(21-601-MPF93017)	<b>Consommation de céréales et de graines oléagineuses par le bétail et la volaille, Canada et provinces, 1992</b> , Section du bétail et des produits d'origine animale
N° 18	(21-601-MPF94018)	<b>Changements structurels dans le domaine agricole - Étude comparative des tendances et des modèles observés au Canada et aux États-Unis</b> , Ray Bollman, Leslie A. Whitener et Fu Lai Tung
N° 19	(21-601-MPF94019)	<b>Revenu total de la famille agricole selon le type d'exploitation et la taille de celle-ci, et selon la région, en 1990 (1994)</b> , Saiyed Rizvi, David Culver, Lina Di Piéto et Kim O'Connor
N° 20	(21-601-MPF91020)	<b>L'adaptation dans le secteur agricole au Canada (1994)</b> , George McLaughlin
N° 21	(21-601-MPF93021)	<b>Microdynamique de la croissance et de la décroissance des exploitations agricoles : une comparaison Canada - États-Unis</b> , Fred Gale et Stuart Pursey
N° 22	(21-601-MPF92022)	<b>Les structures des gains des ménages agricoles en Amérique du Nord - Positionnement pour la libéralisation des échanges</b> , Leonard Apedaile, Charles Barnard, Ray Bollman et Blaine Calkins
N° 23	(21-601-MPF92023)	<b>Secteur de la pomme de terre : comparaison entre le Canada et les États-Unis</b> , Glenn Zepp, Charles Plummer et Barbara McLaughlin
N° 24	(21-601-MPF94024)	<b>Étude comparative des données américaines et canadiennes sur la structure des fermes</b> , Victor J. Oliveira, Leslie A. Whitener et Ray Bollman
N° 25	(21-601-MPF94025)	<b>Méthodes statistiques de la Sous-section de la commercialisation des grains, document de travail, version 2</b> , Karen Gray
N° 26	(21-601-MPF94026)	<b>Rendement des exploitations agricoles : Estimations établies à partir de la base de données complètes sur les exploitations agricoles</b> , W. Steven Danford
N° 27	(21-601-MPF94027)	<b>La mesure de l'emploi touristique dans les régions rurales</b> , Brian Biggs

## Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural (suite)

(\* La Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural est maintenant accessible dans le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) sous *Nos Produits et services*, puis *Documents de recherche (gratuits)* et *Agriculture*.)

N° 28*	(21-601-MIF95028)	<b>Délimitation de l'écoumène agricole canadien de 1991</b> , Timothy J. Werschler
N° 29	(21-601-MPF95029)	<b>Étude cartographique de la diversité des économies rurales : une typologie préliminaire du Canada rural</b> , Liz Hawkins
N° 30*	(21-601-MIF96030)	<b>Structure et tendances de l'emploi rural au Canada et dans les pays de l'OCDE</b> , Ron Cunningham et Ray D. Bollman
N° 31*	(21-601-MIF96031)	<b>Une nouvelle approche pour les régions autres que les RMR/AR</b> , Linda Howatson-Leo et Louise Earl
N° 32	(21-601-MPF96032)	<b>L'emploi dans l'agriculture et ses industries connexes en région rurale : structure et changement 1981-1991</b> , Sylvain Cloutier
N° 33*	(21-601-MIF98033)	<b>Exploiter une ferme d'agrément - pour le plaisir ou le profit?</b> , Stephen Boyd
N° 34*	(21-601-MIF98034)	<b>Utilisation de la technologie d'imagerie documentaire dans le recensement canadien de l'agriculture de 1996</b> , Mel Jones et Ivan Green
N° 35*	(21-601-MIF98035)	<b>Tendances de l'emploi au sein de la population active non métropolitaine</b> , Robert Mendelson
N° 36*	(21-601-MIF98036)	<b>La population des milieux ruraux et des petites villes s'accroît pendant les années 90</b> , Robert Mendelson et Ray D. Bollman
N° 37*	(21-601-MIF98037)	<b>La composition des établissements commerciaux dans les petites et les grandes collectivités du Canada</b> , Robert Mendelson
N° 38*	(21-601-MIF98038)	<b>Le travail hors ferme des exploitants de fermes de recensement : Aperçu de la structure et profils de mobilité</b> , Michael Swidinsky, Wayne Howard et Alfons Weersink
N° 39*	(21-601-MIF99039)	<b>Le capital humain et le développement rural : quels sont les liens?</b> , Ray D. Bollman
N° 40*	(21-601-MIF99040)	<b>Utilisation de l'ordinateur et d'Internet par les membres des ménages ruraux</b> , Margaret Thompson-James
N° 41*	(21-601-MIF99041)	<b>Les cotisations aux REER des producteurs agricoles canadiens en 1994</b> , Marco Morin
N° 42*	(21-601-MIF99042)	<b>Intégration des données administratives et des données d'enquête de recensement</b> , Michael Trant et Patricia Whitridge
N° 43*	(21-601-MIF01043)	<b>La dynamique du revenu et de l'emploi dans le Canada rural : le risque de la pauvreté et de l'exclusion</b> , Esperanza Vera-Toscano, Euan Phimister et Alfons Weersink
N° 44*	(21-601-MIF01044)	<b>Migration des jeunes ruraux entre 1971 et 1996</b> , Juno Tremblay
N° 45*	(21-601-MIF01045)	<b>Évaluation du bien-être économique des Canadiens ruraux au moyen d'indicateurs de revenu</b> , Carlo Rupnik, Margaret Thompson-James et Ray D. Bollman
N° 46*	(21-601-MIF01046)	<b>Tendances géographiques du bien-être socioéconomique des collectivités des Premières nations</b> , Robin P. Armstrong
N° 47*	(21-601-MIF01047)	<b>Répartition et concentration des animaux de ferme au Canada</b> , Martin S. Beaulieu
N° 48*	(21-601-MIF01048)	<b>Élevage intensif des animaux de ferme : la taille de l'exploitation a-t-elle son importance?</b> , Martin S. Beaulieu
N°49*	(21-601-MIF01049)	<b>La statistique agricole au service du développement rural</b> , Ray D. Bollman
N°50*	(21-601-MIF01050)	<b>Situation relative à l'emploi dans les régions rurales et les petites villes : Structure par industrie</b> , Roland Beshiri et Ray D. Bollman
N°51*	(21-601-MIF01051)	<b>Le temps passé au travail : Comment les agriculteurs jonglent avec leur temps et incidences sur le revenu familial total</b> , Sylvain Cloutier
N°52*	(21-601-MIF01052)	<b>Le profil des producteurs de maïs-grain et de soya génétiquement modifiés au Québec et en Ontario</b> , Bernard Hategekimana
N°53*	(21-601-MIF01053)	<b>Intégration des marchés des bovins du Canada et des États-Unis</b> , Rita Athwal

## **Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural (fin)**

(\* La *Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural* est maintenant accessible dans le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) sous *Nos Produits et services*, puis *Documents de recherche (gratuits) et Agriculture*.)

N°54*	(21-601-MIF01054)	<b>Maïs-grain et soya génétiquement modifiés au Québec et en Ontario en 2000 et 2001</b> , Bernard Hategekimana
N°55*	(21-601-MIF01055)	<b>Tendances migratoires récentes dans les régions rurales et petites villes du Canada</b> , Neil Rothwell et autres
N°56*	(21-601-MIF01056)	<b>Rendement du secteur du commerce de détail des aliments dans la chaîne agroalimentaire</b> , David Smith et Michael Trant
N°57*	(21-601-MIF01057)	<b>Caractéristiques financières des entreprises acquises dans l'industrie alimentaire canadienne</b> , Martin S. Beaulieu
N°58*	(21-601-MIF01058)	<b>Structure des échanges provinciaux</b> , Marjorie Page
N°59*	(21-601-MIF01059)	<b>Analyse de la rentabilité dans le secteur de la transformation des aliments au Canada</b> , Rick Burroughs et Deborah Harper
N°60*	(21-601-MIF01060)	<b>La diversification du monde rural</b> , Marjorie L. Page